Nations Unies S/PV.6882



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6882e séance

Lundi 10 décembre 2012, à 9 h 30
New York

Président :	M. El Othmani/M. Bouchaara	(Maroc)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Aliyev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	Mme Holguín Cuéllar
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Pakistan	M. Masood Khan
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. O'Brien
	Togo	M. Ohin

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Sahel : vers une démarche plus globale et mieux coordonnée

Lettre datée du 5 décembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2012/906)

12-63638 (F)



La séance est ouverte à 9 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Sahel : vers une démarche plus globale et mieux coordonnée

Lettre datée du 5 décembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2012/906)

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire et du Tchad à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, et M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies; M. David O'Sullivan, Directeur général administratif du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne; Mme Saida Mendili, Directrice des affaires politiques à l'Union du Maghreb arabe; Mme Ritva Reinedka, Directrice du secteur Développement humain en Afrique de la Banque mondiale; M. Youssouf Ouédraogo, Conseiller spécial du Président de la Banque africaine de développement; et M. Ufuk Gokcen, Observateur permanent de l'Organisation de la coopération islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, aux Ministres et aux autres représentants de haut niveau qui participent à la présente séance. Leur présence témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/906, qui contient une lettre datée du 5 décembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de réflexion sur la question à l'examen.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité réaffirme la responsabilité principale qui lui incombe en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales en vertu de la Charte des Nations Unies et rappelle que la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales dans ce domaine, conformément au Chapitre VIII de la Charte, est un important pilier du système de sécurité collective.

Le Conseil réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance et à l'unité des pays de la région du Sahel.

Le Conseil exprime sa préoccupation concernant les problèmes sous-jacents qui règnent dans la région du Sahel et s'intéresse de près aux problèmes de sécurité et aux enjeux politiques complexes auxquels celle-ci fait face, lesquels sont fortement liés à des problèmes humanitaires et à des difficultés de développement, ainsi qu'aux effets néfastes des changements climatiques et écologiques.

Le Conseil demeure gravement préoccupé par l'insécurité et la grave crise humanitaire qui continue de sévir dans la région du Sahel, que viennent compliquer la présence de groupes armés, y compris de mouvements séparatistes et de réseaux terroristes et criminels, et la multiplication de leurs activités, ainsi que la prolifération continue d'armes en provenance de la région et d'ailleurs, qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité des États de la région, et souligne à cet égard qu'il importe de mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil, notamment celles concernant les embargos sur les armes.

Le Conseil exprime de nouveau sa profonde inquiétude quant aux conséquences de l'instabilité dans le nord du Mali pour la région et au-delà, et souligne la nécessité de faire rapidement face à cette crise selon une approche globale et stratégique, afin de garantir l'intégrité territoriale du Mali et rétablir la stabilité du pays, et d'éviter

que les États du Sahel ne soient davantage déstabilisés.

Le Conseil est vivement préoccupé par la présence de plus en plus solidement établie, au Sahel, d'éléments terroristes, notamment d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), de groupes qui lui sont affiliés et d'autres groupes extrémistes, et ses conséquences pour les pays de la région et au-delà.

Le Conseil demeure préoccupé par la grave menace que représentent la criminalité transnationale organisée dans la région du Sahel et les liens de plus en plus étroits qu'elle entretient parfois avec le terrorisme.

Le Conseil condamne fermement les violations des droits de l'homme commises dans la région par des groupes terroristes et d'autres groupes extrémistes, notamment les violences contre les civils, en particulier les femmes et les enfants, les exécutions extrajudiciaires et arbitraires, les prises d'otage, le trafic d'êtres humains et le recrutement d'enfants soldats.

Le Conseil répète qu'il condamne fermement la profanation, la dégradation et la destruction de sites de caractère sacré, historique ou culturel, particulièrement mais pas seulement ceux désignés comme étant des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont la cité de Tombouctou.

Le Conseil se félicite des initiatives et mesures prises par les États du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du Maghreb arabe, la Communauté des États sahélo-sahariens, les partenaires internationaux tels que l'Union européenne et l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, pour s'attaquer aux problèmes complexes et multidimensionnels auxquels la région du Sahel fait face, mais souligne qu'il importe de renforcer la coopération transrégionale, interrégionale et internationale sur la base d'une responsabilité commune et partagée.

Le Conseil réaffirme, à cet égard, qu'il faut renforcer et généraliser d'urgence la coopération et la coordination entre les États du Sahel et ceux du Maghreb ainsi qu'au sein de chaque région, en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux, afin de lutter contre les activités d'AQMI et d'empêcher la progression des éléments d'AQMI et des groupes qui lui sont affiliés dans les régions du Sahel et du Maghreb, et au-delà, ainsi que pour combattre la prolifération de toutes les armes et la criminalité transnationale organisée, y compris les activités illicites telles que le trafic de stupéfiants.

Le Conseil salue l'action menée et les efforts consentis par les organismes, entités et organes subsidiaires compétents des Nations Unies et par d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales pour renforcer les capacités des États du Sahel, et les exhorte à redoubler d'efforts pour fournir à ces pays, à la demande de ces derniers, une assistance en vue de contribuer à la sécurité et à la maîtrise des armements, et de lutter contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Le Conseil souligne à nouveau qu'il faut adopter une stratégie renforcée, globale et plus régionale de l'aide humanitaire en faveur des populations qui ne bénéficient pas de la sécurité alimentaire et qui sont touchées par les conflits ou déplacées, dans le respect du droit international et des principes directeurs applicables en matière d'aide humanitaire, et insiste sur la nécessité d'appeler l'attention sur le caractère structurel et chronique de l'insécurité alimentaire et de la crise nutritionnelle dans la région du Sahel, et de s'attaquer aux causes sous-jacentes des situations d'urgence humanitaire chroniques récurrentes ainsi que de renforcer les mécanismes régionaux d'alerte rapide et de réduction des risques de catastrophe.

Le Conseil loue les efforts du Coordonnateur régional des secours humanitaires pour le Sahel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres institutions en vue d'apporter l'assistance nécessaire et de faire connaître l'ampleur des problèmes qui frappent le Sahel. Il se félicite également de l'appui des pays de la région et d'autres, plus éloignés.

Le Conseil estime que le renforcement des institutions publiques, le développement économique et social, et le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit sont autant d'éléments indispensables pour assurer, à long

terme, la sécurité, le développement et la stabilité dans la région du Sahel.

Le Conseil estime également qu'il importe d'adopter une approche globale qui embrasse les questions de sécurité et de développement ainsi que les questions humanitaires, et qui soit de nature à répondre aux besoins immédiats de la région du Sahel ainsi qu'à ceux qui s'inscrivent dans une perspective à plus long terme.

Le Conseil se félicite de la tenue, à l'initiative du Secrétaire général, d'une Réunion de haut niveau sur le Sahel, le 26 septembre 2012, en marge de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Conseil se félicite également de la réunion que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel a tenue à Rome le 7 décembre 2012, laquelle a permis de définir des mesures concrètes et coordonnées propres à faciliter le règlement des multiples crises que connaît la région du Sahel.

Le Conseil engage l'Envoyé spécial à continuer d'œuvrer à coordonner l'action menée aux niveaux bilatéral, interrégional et international en faveur de la région du Sahel, et à mener un dialogue constructif avec les représentants des organisations régionales et sous-régionales, des partenaires bilatéraux et des pays de la région. À cet égard, il souligne qu'il importe que toutes les entités des Nations Unies opérant dans la région du Sahel appliquent une stratégie cohérente, globale et coordonnée et coopèrent en vue d'optimiser les synergies.

Le Conseil réitère la demande qu'il avait formulée dans sa résolution 2056 (2012) et prie le Secrétaire général et son Envoyé spécial de mettre la dernière main, dans les meilleurs délais, à la stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel touchant les questions de gouvernance, de sécurité, de droits de l'homme et de développement et les questions humanitaires. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2012/26.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie M. El Othmani d'avoir convoqué cet important débat public sur la situation au Sahel. La semaine dernière (voir S/PV.6879), le Conseil a entendu la présentation de mon rapport sur le Mali (S/2012/894), conformément à la résolution 2071 (2012). Je sais que les membres du Conseil examinent actuellement un projet de résolution sur le Mali. Cela étant, si aigus que soient les problèmes, nous ne pouvons pas perdre de vue le contexte dans lequel s'inscrit la situation au Mali, à savoir une crise systémique et persistante dans toute la région du Sahel. Ce qui se produit au Mali peut se propager à la région entière. De la même manière, nous ne pouvons pas espérer remédier avec efficacité aux problèmes du Mali si nous ne nous attaquons pas aux problèmes qui touchent l'ensemble de la région.

Je remercie la présidence marocaine de nous donner l'occasion de discuter de cette question dans son contexte élargi. Les signaux d'alarme concernant la région du Sahel ne cessent de retentir. Les troubles politiques, les activités terroristes, le trafic de stupéfiants et la contrebande d'armes dépassent les frontières et menacent la paix et la sécurité.

Des conditions climatiques extrêmes et des économies fragiles ne font qu'accentuer la toxicité de ce brouet propice à la vulnérabilité. Selon les estimations, pendant la seule année 2012, 18,7 millions de personnes ont été touchées par l'insécurité alimentaire. Plus d'un million d'enfants de moins de 5 ans sont menacés de malnutrition aiguë. Les Gouvernements et la population de la région du Sahel ont besoin de notre plein appui.

L'ONU a mobilisé plus d'un milliard de dollars pour aider les pays de la région à répondre aux besoins les plus urgents des populations touchées. Les pluies récentes laissent espérer une meilleure saison de récoltes, ce qui devrait contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire. Toutefois, il faut faire bien davantage.

Nous devons renforcer la résilience dans toute la région. Nous savons qu'édifier des sociétés et des institutions solides et capables de s'adapter produit d'excellents résultats. Cela permet d'accroître l'impact et l'efficacité de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. Pour ce faire, il faudra coordonner les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies et relier les initiatives nationales existantes aux stratégies régionales.

La résolution 2056 (2012) a reconnu la nécessité d'une stratégie intégrée couvrant tous les aspects de la crise. Au cours d'une réunion de haut niveau en septembre, nous avons proposé un cadre pour telle stratégie. J'ai également nommé M. Romano Prodi en tant qu'Envoyé

spécial pour le Sahel. Il va donner des informations plus détaillées au Conseil, mais il axe ses efforts sur quatre points essentiels : la sécurité, la gouvernance, les besoins humanitaires et le développement.

Je voudrais attirer l'attention sur un aspect du développement qui pourrait changer la donne. Dans le courant de l'année, j'ai lancé l'initiative « Énergie durable pour tous ». Avec des investissements judicieux et un appui efficace, le Sahel est idéalement placé pour devenir un modèle pour le reste du monde en matière d'énergie solaire. M. Prodi fera le point sur tous nos efforts et partagera ses réflexions sur la marche à suivre.

Pour ma part, j'invite les membres du Conseil et la communauté internationale dans son ensemble à continuer d'appuyer nos efforts en faveur de cette stratégie. Nous ne pouvons tout simplement pas relâcher l'allure tant que la paix et la stabilité n'ont pas été rétablies dans la région.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel.

M. Prodi (*parle en anglais*) : Je suis sincèrement reconnaissant pour cette occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel.

Comme le Secrétaire général vient de l'indiquer, la région du Sahel est confrontée à une crise complexe et multidimensionnelle. C'est une crise qui risque de se propager si l'on n'y remédie pas à temps. Lorsque le Secrétaire général m'a demandé de devenir son envoyé spécial pour le Sahel, je me suis senti à la fois honoré et effrayé : honoré par sa confiance et effrayé par l'ampleur du défi.

Il s'agit d'un défi que nous ne pouvons relever que si nous sommes unis, que si nous travaillons au même objectif. Cet objectif consiste à mettre en place un cadre mondial pour le bon fonctionnement d'un réseau efficace d'aide humanitaire et la mise en œuvre d'une stratégie commune pour le développement du Sahel. Cependant, rien ne peut être fait à cet égard sans le rétablissement de l'unité du Mali et de la paix dans la région du Sahel. Pour ce faire, il faut lancer immédiatement un processus qui permettra d'organiser des élections démocratiques libres et transparentes, aussitôt que possible. Nous savons tous que pour réaliser cet objectif difficile mais indispensable, il nous faut certes une palette d'idées, mais surtout une action commune contre toutes les formes de terrorisme et tous les comportements illégaux.

Après deux mois de mandat, je constate qu'il existe désormais une volonté commune d'atteindre ces objectifs et que nous comprenons tous la nécessité d'éviter la propagation du terrorisme, qui est sans aucun doute le plus grave danger auquel la communauté mondiale est confrontée. Une telle unité n'est pas monnaie courante. Nous devons la mettre à profit.

Nous sommes ici pour traduire cette vision partagée en une action commune. Cela est possible parce que nous pouvons compter sur la coopération énergique de tous les intervenants au sein du système des Nations Unies, de tous les membres du Conseil de sécurité, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union européenne et de tous les grands acteurs sur la scène internationale.

Le mandat défini par le Secrétaire général était très clair quand il m'a présenté en quelques mots la portée de ma mission : coordonner les efforts de tous ceux qui font déjà du très bon travail – et ils sont nombreux – autour de quatre axes complexes et différents, mais étroitement liés, à savoir la paix et la sécurité, la stabilité politique, l'aide humanitaire et le développement à long terme. Il m'a demandé d'élaborer une stratégie intégrée, qui permettrait à la communauté internationale d'œuvrer efficacement et de concert pour aider les pays du Sahel à atteindre ces objectifs.

Que les choses soient claires, cette stratégie intégrée n'est pas juste le prétexte de rédiger un document soigné. Il s'agit d'un ensemble de mesures conçues pour faire face à des problèmes en constante évolution et pour apporter des secours d'urgence face à des tragédies humanitaires, afin de raviver la confiance au sein des populations du Sahel et d'attirer l'attention internationale sur cette région en vue de mobiliser un appui financier et politique.

La clef de cette stratégie est la coopération étroite qui doit exister entre tous les acteurs engagés au Sahel, d'où qu'ils viennent. C'est pourquoi, pendant les premières semaines de mon mandat, j'ai eu de nombreux entretiens avec les dirigeants des pays et des institutions africaines les plus engagés dans ce processus, à Bamako, à Addis-Abeba, au Caire, en Algérie et au Maroc, tout d'abord, puis au siège de l'Union européenne, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie. J'ai ensuite convoqué une réunion à Rome, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation

et l'agriculture, qui, avec beaucoup de générosité et d'efficacité, accueille et appuie nos activités. Tous les médiateurs, envoyés spéciaux et hauts fonctionnaires des Nations Unies qui travaillent sur le dossier du Sahel ont participé à cette réunion, dont le but était de permettre un échange de vues sur l'évolution de la situation et de réfléchir plus en détail aux moyens pour les envoyés spéciaux et les médiateurs de mieux coordonner leur action. La réunion a été extrêmement fructueuse, et il est ressorti clairement que la coordination et l'intégration n'étaient pas un choix, mais une nécessité.

Depuis la réunion de Rome, j'ai le sentiment que nous formons réellement une grande et forte équipe internationale, prête à coopérer. La semaine prochaine, j'effectuerai ma troisième visite dans la région depuis ma nomination. M. Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général, et moi-même allons rencontrer ensemble les acteurs clefs pour discuter des problèmes humanitaires, politiques, de sécurité et de développement auxquels les gouvernements de la région sont confrontés.

De toute évidence, nos interlocuteurs ne sauraient se limiter aux politiques. Notre action concerne l'ensemble de la société, et par conséquent, nous allons engager un dialogue avec toutes ses composantes : les intellectuels, les religieux, les femmes, les hommes d'affaires et les représentants des différentes tribus. Nous devons tous les écouter et leur parler. Les communautés sahéliennes sont face à plusieurs défis, parmi lesquels la dégradation de l'environnement, le chômage des jeunes, la gestion des ressources en eau, la faiblesse des institutions, la traite des êtres humains, la criminalité organisée et le terrorisme. Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes immédiats auxquels nous devons nous attaquer.

Il faudra des ressources considérables pour agir efficacement dans ces domaines. C'est là un autre écueil, mais je dois dire que j'ai été frappé par le nombre non négligeable de pays qui se sont proposés spontanément d'agir vite pour répondre aux besoins découlant des situations d'urgence au Sahel. Les ressources ne sont jamais suffisantes dans ce domaine, et je m'emploie actuellement à mobiliser le plus grand nombre possible de pays, d'institutions internationales et de donateurs privés. Il a été largement admis que la première et plus importante mesure serait de concentrer les efforts sur les populations dans le besoin, notamment celles affectées par la crise et qui ont cruellement besoin d'aide.

Une réunion de tous les pays et institutions disposés à appuyer une action humanitaire urgente se tiendra très prochainement, après la réunion de Rome, aux fins de mobiliser un appui extraordinaire à la réaction à la crise. Un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Sahel est aussi, à mon avis, nécessaire d'urgence.

S'agissant du développement à long terme, je compte m'appuyer largement sur les personnes qui ont consacré beaucoup de temps et de réflexion à étudier la région et les problèmes auxquels se heurtent ses populations. À cette fin, nous avons reçu des offres généreuses de la part des meilleurs spécialistes au monde, de Bruxelles à Washington, en passant par les plus grandes universités et instituts de recherche des États-Unis, d'Europe et de Chine. Nous ferons de notre mieux pour tirer profit de leurs offres d'appui. Nous n'avons pas à réinventer ce qui a été déjà étudié et analysé. Bien évidemment, il faut que les gouvernements, la société civile, les partenaires régionaux, les organisations non gouvernementales et les institutions financières participent à ces efforts. Seul le développement peut garantir la paix à long terme.

J'entends tout mettre en œuvre pour mobiliser les moyens nécessaires. Je prévois une mobilisation des ressources en deux phases. Dans le court terme immédiat, les ressources seraient nécessaires pour renforcer les efforts en cours et les mécanismes en place aux fins d'atténuer les souffrances immédiates des populations. Dans la deuxième phase, les ressources serviront à apporter certaines améliorations fondamentales et structurelles dans la région pour la pousser sur la voie du relèvement et du développement à long terme. Je compterai sur des dons, des prêts, des investissements directs de la part d'institutions multilatérales comme la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et autres, ainsi que des financements nationaux venant de pays qui s'étendent du Golfe à la Chine. Dans les deux phases, je compterai largement sur l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble.

Les ressources qui nous mobilisons n'élimineront jamais la nécessité d'une bonne gouvernance. Voilà pourquoi il nous faut aussi responsabiliser les gouvernements de la région et les aider à prendre ces questions dans leurs propres mains. C'est pour cette raison que l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Sahel et le Mali, le Président Pierre Buyoya, et moi-même avons programmé une réunion prochaine de tous les pays du Sahel pour nous entretenir avec eux et savoir ce qu'ils attendent d'une stratégie sur le Sahel. Tout cela

n'est possible que si, à l'avenir, les dirigeants maliens s'accordent sur une position commune.

Il ne nous faut ménager aucun effort pour identifier et appuyer un seul centre de décision au Mali. Il s'agit d'un élément essentiel, quand bien même il serait difficile à obtenir. Un leadership fort est nécessaire pour négocier avec le nord. Nous avons besoin d'un leadership fort au Mali.

Dans une deuxième étape, il faut aider à l'ouverture d'un dialogue politique avec des interlocuteurs acceptables, je dis bien acceptables, dans le nord. Pour cela, nous devons agir en tant que facilitateurs importants et indispensables, en laissant les Maliens assumer l'entière responsabilité du processus. En traitant de la question du Sahel dans son ensemble, nous faciliterons aussi la coopération entre le Mali et les pays voisins.

Il est bien sûr de notre devoir d'œuvrer à mettre un terme à tout acte de violence. Comme chacun peut aisément comprendre, le plan d'ensemble à long terme concernant le Sahel ne peut être appliqué que si les deux principaux objectifs du plan sont atteints – l'union politique et l'évolution démocratique du pays.

Pour ce qui est de l'action militaire, celle-ci doit être préparée avec les moyens et la diligence requis, sinon ce sont nos efforts mêmes visant à instaurer la paix qui manqueront de crédibilité. Mais nous ne devons ménager aucun effort pour atteindre nos objectifs qui sont l'unité, la démocratie, l'aide humanitaire et le développement, par des moyens pacifiques et la négociation. Une action militaire élargie entraîne toujours non seulement un drame humanitaire, mais aussi des coûts financiers énormes et une crise économique prolongée. S'agissant du calendrier, j'ai simplement pris note de ce que m'ont dit les experts que j'ai rencontrés, à savoir qu'il faudra plusieurs mois pour rassembler la force nécessaire au lancement d'une campagne à large échelle crédible.

Concernant les élections, il faut qu'elles se tiennent dès que possible et nous devrions entamer les préparatifs techniques nécessaires immédiatement. À mon avis, et sur la base de mes nombreuses expériences précédentes, notamment à l'Union européenne, nous devons bien les préparer, garantir une campagne régulière et transparente et éviter tout simplement qu'une élection dans un pays divisé ne soit interprétée comme venant sceller cette division. Bref, si nous voulons atteindre l'objectif d'un pays uni et paisible, il nous faut comprendre que les tensions entre le sud et le nord ne datent pas d'aujourd'hui, mais remontent à plusieurs décennies.

Une plateforme de décentralisation est donc nécessaire – une plateforme qui, tout en préservant l'unité du Mali, permettra une évolution crédible des relations entre le nord et le sud. C'est aux Maliens de décider par des négociations directes de l'étendue de cette décentralisation. Je soulignerais que seul un engagement fort de la communauté internationale pourra garantir que cet effort donnera des résultats positifs.

La situation au Mali est difficile et peut avoir des retombées sur toute la région. Notre action doit faire en sorte que les événements du Mali ne s'étendent pas à tout le Sahel. En conséquence, je voudrais me faire l'écho des vues exprimées par le Secrétaire général, à savoir que toute action militaire au Mali ne doit être entreprise qu'après une analyse prudente et une préparation complète, et qu'une telle action doit s'inscrire dans le cadre d'un processus politique convenu qui s'attaque aux racines du conflit.

Certes, de grands défis nous attendent sur le chemin à parcourir, mais je garde l'espoir qu'avec les instruments et l'appui financier et organisationnel voulus, nous arriverons à les surmonter. Un échec aurait des conséquences tragiques non seulement pour la région mais pour le monde entier. Les populations du Sahel nourrissent de grands espoirs et aspirations. Je crois fermement qu'il nous faut les aider à réaliser ces espoirs et ces aspirations, dans leur intérêt et dans l'intérêt des générations futures.

Le Président (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Romano Prodi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

M. Guterres : Je voudrais tout d'abord vous remercier pour cette opportunité de m'exprimer devant le Conseil de Sécurité. Il y a juste quatre jours, nous avons vu l'entrée en vigueur du premier cadre juridique contraignant sur les droits des personnes déplacées dans leur propre pays – la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance des personnes déplacées dans leur propre pays en Afrique, connue sous le nom de Convention de Kampala. Plusieurs pays de la région du Sahel, y compris tout récemment le Mali, ont ratifié ce traité qui fera date.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Cela signifie des progrès concrets sur le plan juridique pour des millions de personnes déracinées partout en Afrique. Les difficultés que connaissent la plupart des personnes déplacées sur le continent aujourd'hui montrent qu'il est urgent que l'évolution positive de la situation juridique soit concrétisée sur le terrain. Les déplacements causés par la crise au Mali – laquelle a des conséquences non négligeables sur l'ensemble de la région du Sahel – en sont la parfaite illustration.

Près de 350 000 personnes ont dû abandonner leur foyer depuis le début de 2012, et nombre d'entre elles ont cherché refuge dans les pays voisins. Dans une région où la sécheresse et une insécurité alimentaire prolongée avaient déjà provoqué une crise humanitaire grave, ces déplacements massifs sont à l'origine d'une autre situation d'urgence. Près de 200 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays; la majorité d'entre elles vivent dans des familles d'accueil ou dans des sites de regroupement spontané. Dans le nord, tant les personnes déplacées que les communautés qui les abritent manquent de nourriture et ont du mal à satisfaire leurs besoins de base, alors que les pouvoirs publics ne sont plus là pour assurer les services sociaux essentiels.

L'insécurité continue d'entraver l'accès des organismes humanitaires, ce qui a des répercussions désastreuses sur des populations déjà affaiblies par des mois d'épreuves. On craint de ne pas pouvoir assurer la protection des populations alors que de nombreux rapports signalent de graves violations des droits de l'homme : violence sexuelle, recrutement d'enfants, lapidation et mutilations de suspects. L'achèvement des exercices de vérification individuelle et d'enregistrement dits de « niveau 2 » a permis d'estimer à plus de 140 000 le nombre de Maliens réfugiés dans les pays voisins.

Mais comme l'a dit le Secrétaire général, nous ne pouvons pas examiner la crise malienne hors contexte. Il faut absolument tenir compte de la situation dans la région, le Sahel, qui fait à d'énormes problèmes, de l'insécurité alimentaire à la fragilité institutionnelle dans certains cas, et d'une pauvreté généralisée à des menaces à sa sécurité. C'est tout le Sahel, et pas seulement le peuple malien, qui a besoin de l'attention et de l'aide de la communauté internationale.

Les pays du Sahel sont parmi les principales victimes de l'accélération des changements climatiques. Si la sécheresse et la désertification ne sont pas des phénomènes nouveaux au Sahel, leur fréquence et leur intensité croissantes le sont, et ils vont sans doute s'aggraver à l'avenir devenant potentiellement une source de conflit pour des ressources rares et une nouvelle cause de déplacement forcé. Dans ce contexte, la communauté internationale, et en particulier les pays qui sont les principaux responsables du réchauffement climatique et de ses conséquences, a l'obligation morale d'aider les communautés à développer leur résilience.

Cette résilience est d'une importance capitale, parce qu'elle permettra non seulement de mieux prévenir et d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles, mais aussi de s'adapter à la lente progression de la désertification et à d'autres formes de destruction d'un environnement capable de soutenir la vie humaine. Il faut féliciter les pays de la région – Algérie, Burkina Faso, Guinée, Mauritanie, Niger et Togo – pour leur générosité et pour l'attachement inébranlable qu'ils ont manifesté vis-à-vis des principes de protection des réfugiés. Pendant toute cette crise, leurs frontières sont restées ouvertes, en dépit des pressions énormes que cela a imposées sur leurs propres communautés souvent vulnérables et sur leurs rares ressources.

Les États du Sahel qui abritent des réfugiés ont besoin d'une solidarité internationale bien plus énergique pour gérer les problèmes supplémentaires dus à l'afflux de ces populations. Et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires sont confrontés à de gros problèmes pour aider les Maliens déplacés dans les pays voisins. La plupart des réfugiés vivent dans des zones arides et éloignées. Il faut souvent conduire plusieurs jours sur de très mauvaises routes pour leur apporter des vivres, de l'eau et des fournitures médicales. Outre ces problèmes d'accès, l'insécurité, y compris les risques élevés d'enlèvement, entrave également les efforts d'assistance dans plusieurs endroits, contraignant les acteurs humanitaires à se déplacer accompagnés d'hommes armés, avec tous les problèmes que cela entraîne. Les sites de réfugiés étant situés près de la frontière, les réfugiés sont vulnérables à un recrutement forcé et exposés aux effets de débordement du conflit.

Fournir de l'aide à une population essentiellement nomade présente d'autres problèmes inhabituels et complexes qui exigent des acteurs humanitaires qu'ils ajustent leurs stratégies en adoptant des méthodes novatrices mieux adaptées aux caractéristiques de ces communautés.

Les défis humanitaires que j'ai évoqués sont aggravés par un certain nombre de facteurs complexes interdépendants qui font du nord du Mali, dans le contexte très fragile de l'ensemble de la région du Sahel,

l'une des régions les plus potentiellement explosives du monde aujourd'hui. Cette zone, plus vaste que l'ensemble de la péninsule ibérique – dont je viens – n'est plus aujourd'hui sous l'autorité d'un État et est contrôlée par des groupes extrémistes armés. L'isolement, la pauvreté et les vastes territoires à peine peuplés de la région en ont fait un théâtre d'opérations idéal pour des acteurs menant des activités criminelles extrêmement lucratives, dont le trafic de stupéfiants et d'armes, le trafic de migrants et des activités liées au terrorisme. Cela pose des risques à la sécurité aux niveaux national et sous-régional, mais également au-delà, à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, au sud de la Méditerranée et enfin, à l'Europe.

Pour être viable, un futur cadre politique doit inclure – entre autres choses – la signature d'accords avec les éléments de l'insurrection prêts à ouvrir le dialogue. Il doit créer les conditions nécessaires pour que toutes les communautés, quelles que soient leur composition et leur stratification ethniques et sociales – Songhaïs, Touaregs, communautés de langue arabe, Foulani ou Peuhls, etc. – participent pleinement au fonctionnement d'un État malien réformé et au développement socioéconomique de la région.

À cet égard, il faut appuyer sans réserve les efforts de médiation en cours. Une solution politique durable ne sera possible qu'avec la pleine participation de tous les pays de la région, et avec un vaste consensus national, régional et mondial. Nombre de mesures sont nécessaires que seuls les Maliens eux-mêmes peuvent prendre. Mais pour que leurs efforts soient couronnés de succès, la communauté internationale devra être pleinement impliquée dans une stratégie de développement juste, équitable et inclusive.

La pauvreté et le sous-développement, exacerbés par la désertification et les effets des changements climatiques, sont exploités par des idéologies fondées sur l'appartenance ethnique ou l'extrémisme religieux. Mais personne n'a rien à y gagner. Ce problème est exacerbé au Mali aujourd'hui, mais nous ne pouvons pas oublier ses implications régionales. En l'absence d'une solution globale, la situation risque de s'aggraver à bien plus grande échelle : une série de crises interconnectées de la Libye au Nigéria et de l'océan Atlantique au golfe d'Aden, menaçant la sécurité et la stabilité de plusieurs pays. Les conséquences humanitaires d'un tel scénario seraient imprévisibles, mais je suis certain que le Conseil de sécurité fera tout son possible pour empêcher que cela se produise.

Nous nous trouvons aujourd'hui à une conjoncture critique pour la stabilité de l'ensemble de la région du Sahel. Je voudrais donc, pour terminer, soulever trois points clefs relatifs aux activités de mon Bureau. J'espère que la communauté internationale en tiendra compte à l'avenir.

Premièrement, les États Membres doivent prendre en considération la dimension humanitaire de la crise dans le type d'intervention internationale qu'ils envisageront. Aider les personnes déplacées et les autres populations touchées pose déjà de grosses difficultés dans la situation actuelle. Il ne faut pas oublier que, dans toute intervention militaire, même réussie, des dizaines de milliers de personnes risquent d'être déplacées au début, à l'intérieur du pays et hors des frontières.

Deuxièmement, j'exhorte tous les acteurs, y compris une force internationale potentielle, à protéger l'espace humanitaire et à veiller à ce que les organismes humanitaires aient un accès sans entrave aux populations touchées. Dans ce contexte, l'autonomie de l'espace humanitaire, assortie d'une séparation claire entre les sphères civile et militaire de la présence internationale, est d'une importance capitale. Troisièmement, il faut planifier avec soin la transition politique et le relèvement post-conflictuel en tenant compte des personnes qui ont été forcées de fuir. Par exemple, le processus électoral doit anticiper des questions telles l'inscription sur les listes des populations déplacées, dont beaucoup ont perdu leurs documents d'identité.

De même, les futures stratégies de résilience et de relèvement seront incomplètes si elles ne tiennent pas compte de la dynamique des déplacements. Pour assurer l'avenir de la région, toute feuille de route doit garantir des retours sûrs et durables. Il faut également aider les pays qui accueillent des réfugiés en réhabilitant par exemple les zones touchées par les réfugiés une fois que les personnes déplacées pourront rentrer chez elles. Je suis certain que les efforts de mon vieil ami, Romano Prodi, pour instaurer une stratégie intégrée des Nations Unies pour la région du Sahel, porteront leurs fruits.

Encore une fois, j'appelle les membres de la communauté internationale à manifester à l'égard de tous les pays du Sahel la même solidarité qu'ils ont accordée aux nombreux réfugiés maliens indépendamment de l'impact sur leurs économies et leurs sociétés. Je remercie une fois de plus le Conseil de m'avoir donné l'occasion de lui faire un exposé aujourd'hui.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Guterres de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Côte d'Ivoire.

M. Koffi Diby : C'est avec un grand plaisir et un grand honneur que je m'adresse à cette assemblée au nom de S. E. M. Alassane Ouattara, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui exprime ses salutations fraternelles au Conseil. Je me permets, en ma qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres de la CEDEAO, de vous adresser, Monsieur le Président, nos sincères félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, et vous remercier d'avoir pris l'initiative de convoquer cette importante réunion sur la situation au Sahel, qui appelle des réponses urgentes dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'assistance humanitaire, des droits de l'homme et du développement.

La réunion de ce jour s'inscrit dans le cadre du suivi de la Réunion de haut niveau sur le Sahel, tenue le 26 septembre 2012, à New York, à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, laquelle a permis l'émergence d'un consensus général de la communauté internationale sur deux points : d'une part, la nécessité impérieuse d'appuyer une stratégie régionale intégrée de l'Organisation des Nations Unies pour la région du Sahel couvrant les questions de gouvernance, de sécurité, d'action humanitaire, de droits de l'homme et de développement durable, conformément à la résolution 2056 (2012) du Conseil de sécurité de l'ONU et, d'autre part, l'urgence d'une intervention internationale au Mali dans le cadre de la sécurité collective.

Concernant la stratégie régionale intégrée de l'ONU pour la région du Sahel que le monde entier compte recevoir dans les prochaines semaines, il importe de préciser qu'un accent particulier devra être mis sur le renforcement de la coopération et de la coordination intrarégionales, interrégionales et internationales en vue de mieux faire face ensemble aux menaces complexes, multidimensionnelles et transfrontalières auxquelles la région du Sahel est confrontée, et qui ont pour noms : la prolifération d'armes légères et de petit calibre; les trafics d'armes, de drogues et d'autres produits prohibés; la traite d'êtres humains, la prise d'otages et le recrutement d'enfants soldats; les déplacements forcés de populations pouvant s'exprimer soit en termes de changements de zones de pâturage soit en termes de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays du fait de conflits armés ou de catastrophes naturelles; la paupérisation des populations du fait des conditions climatiques extrêmes; la violation des droits de l'homme et la profanation des sites sacrés dont certains, relevant du patrimoine commun de l'humanité tel que reconnu par l'UNESCO; et, pour couronner le tout, nous constatons la présence de plus en plus accrue et très dangereuse de groupes terroristes disposant de grandes quantités d'armes sophistiquées provenant des arsenaux de l'ancien régime libyen.

Face à toutes ces menaces, il importe que la stratégie intégrée susmentionnée soit très rapidement élaborée, endossée par tous, et mise en œuvre pour le bonheur des populations des pays du Sahel, certes, mais également pour le bonheur des populations africaines et des populations du monde entier qui subissent à divers titres les conséquences de ces maux. Je voudrais, à ce niveau, me réjouir de la nomination de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, l'ex-Premier Ministre Romano Prodi, qui s'est déjà mis à la tâche, lui qui a déjà fait une tournée de prise de contacts auprès de nombreux chefs d'État de la région du Sahel et qui a tenu le 7 décembre dernier à Rome une réunion visant à identifier les actions concrètes et coordonnées indispensables pour résoudre les crises survenues dans cette région.

Concernant la crise multidimensionnelle survenue au Mali, et étant donné qu'elle est la synthèse et le point culminant des menaces et maux dont souffre le Sahel, région qui, il convient de le souligner, intègre plusieurs pays de la CEDEAO, je voudrais réitérer, ici et maintenant, l'urgence et la diligence avec lesquelles le Conseil de sécurité de l'ONU devrait pouvoir autoriser le déploiement de la Mission internationale de soutien sous conduite africaine au Mali (MISMA) ainsi que les soutiens logistiques et financiers nécessaires. Je voudrais rappeler que la requête de déploiement de la MISMA, actuellement examinée par le Conseil de sécurité, est faite d'une seule voix par tout le continent africain, y compris par le Gouvernement malien, la CEDEAO, que je représente, et l'Union africaine.

Le nord du Mali se transforme progressivement en un sanctuaire pour les groupes terroristes qui se livrent en toute impunité aux pires exactions et violations massives des droits de l'homme. Cette présence terroriste menace tous les États de l'Afrique de l'Ouest, du Sahel, mais aussi ceux du Maghreb et au-delà. Il s'agit d'un danger réel pour la paix et la sécurité internationales, qui exige par conséquent une réponse globale et déterminée de

la communauté internationale. C'est pourquoi nous estimons que le déploiement de la MISMA est vital pour aider à la restauration de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Mali, et pour mettre fin à la présence terroriste dans nos régions. Pour ce faire, il est indispensable que la résolution du Conseil de sécurité autorisant le déploiement de la MISMA soit adoptée dans les tous prochains jours. Il faut agir urgemment et maintenant, parce que tout retard supplémentaire dans l'adoption d'une résolution autorisant le déploiement de la MISMA est de nature à renforcer la position des terroristes. Et la facture à payer pour les déloger n'en sera que plus élevée pour nous tous.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Diby de sa déclaration.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Royaume du Maroc, souligner l'excellente présidence du Conseil par l'Inde, un pays ami, durant le mois de novembre dernier.

Le Conseil de sécurité est saisi aujourd'hui de la question portant sur la situation dans la région sahélo-saharienne, et ce, à la lumière des défis multiformes majeurs et à long terme qui s'imposent à cette région sur les plans sécuritaire, alimentaire et environnementale.

À cette occasion, je souhaite également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, de participer personnellement à la présente séance. Je suis également ravi de la présence de M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, qui a pour mission de préparer et d'élaborer une stratégie intégrée de l'Organisation des Nations Unies conformément à la résolution 2056 (2012) en vue d'accroître les synergies entre les différentes entités des Nations Unies travaillant dans la région du Sahel, et nous espérons que cette stratégie pourra être soumise à l'examen du Conseil de sécurité au début de l'année prochaine.

De nombreux facteurs ont des répercussions négatives sur la région du Sahel. Outre d'être en proie aux problèmes de la désertification, de la famine, de la pauvreté et de la malnutrition, cette région s'est transformée ces dernières années en un refuge pour les groupes terroristes dont l'idéologie et les méthodes s'inféodent à la nébuleuse mondiale Al-Qaida, ainsi que les groupes séparatistes et les trafiquants d'armes et de drogues, une situation qui représente une menace à la sécurité régionale et internationale.

Il y a lieu de rappeler que des indications claires et concrètes de l'existence de défis à surmonter ont commencé à émerger il y a quelques années de cela, sans que la communauté internationale n'adresse les causes de ces menaces ou qu'elle ne prenne les mesures nécessaires à même d'empêcher ou de limiter la prolifération de ces activités illicites. Face à cette situation préoccupante, il était tout à fait naturel que le Royaume du Maroc, vieux pays africain engagé en faveur de la sécurité et la stabilité de l'Afrique, place cette grave question au cœur de ses préoccupations lors de sa présidence du Conseil de sécurité. Notre souhait que le Conseil se focalise sur cette question s'explique non seulement par nos relations historiques avec la région, mais aussi par les menaces directes auxquelles est confrontée l'Union du Maghreb arabe, à laquelle nous appartenons.

Des groupes terroristes, des mouvements armés et séparatistes et des réseaux criminels ont commis des actes de violence sur plus des deux tiers du territoire national du Mali, constituant ainsi une menace à la sécurité et la stabilité non seulement de ce pays, mais aussi de la région toute entière. C'est un précédent dangereux pour notre continent et il faut donc que la communauté internationale, représentée par le Conseil, agisse rapidement en soutien au Mali pour l'aider à répondre avec fermeté et efficacité à la situation. Tout retard dans la résolution de cette grave crise ne fera que renforcer l'emprise et le contrôle des réseaux terroristes ou criminels de plus en plus puissants sur cette région qui se transforme de jour en jour en un foyer et une source de terrorisme. Il nous semble qu'il est essentiel d'accorder la priorité à la fourniture d'un appui au Mali sur les plans politique, économique, sécuritaire et humanitaire pour qu'il puisse retrouver son intégrité territoriale et faire face à l'ensemble des entités qui menacent sa stabilité.

Nous tenons à féliciter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour les efforts qu'elle a entrepris afin de résoudre cette crise. Notre vif souhait est que ce Conseil puisse, dans les plus brefs délais, apporter une réponse positive à la demande formulée d'une seule voix par le continent africain en vue d'aider le Mali à lutter contre ces menaces. La communauté internationale doit renforcer son soutien aux États de la région pour les aider à renforcer leurs capacités nationales et à mettre à niveau leurs institutions sécuritaires pour une meilleure gestion de leurs frontières. Il est essentiel de souligner les efforts déployés par les différentes entités des Nations Unies dans ce sens.

En ce qui concerne la coordination, de nombreuses initiatives louables ont été prises aux niveaux national, bilatéral, sous-régional ou régional pour tenter d'apporter des réponses aux défis du Sahel et ce, bien avant la récente crise malienne. Malheureusement, ces initiatives n'ont pas permis à ce stade de faire face aux problèmes du Sahel de manière holistique, inclusive et coordonnée. Le moment est donc venu de dépasser ces obstacles et d'asseoir une coopération et une coordination interrégionales entre les États du Sahel et les États du Maghreb pour assurer la stabilité de cette espace stratégique de l'Afrique.

Les différentes organisations rassemblées ici aujourd'hui fournissent un moyen approprié d'asseoir une coopération interrégionale effective pour la région du Sahel. Une telle coopération est nécessaire pour organiser l'aide humanitaire de manière globale et pour se concentrer sur la dimension régionale. Dans ce contexte, nous nous félicitons du travail remarquable réalisé par différents organismes, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que d'autres agences humanitaires sur le terrain. Nous espérons qu'ils obtiendront des résultats concrets pour le Sahel et répondront aux défis posés dans l'optique du développement durable, objectif qui ne pourra être atteint sans la coopération de la communauté internationale, y compris de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, dont les représentants sont présents aujourd'hui, et la Banque islamique de développement.

Les crises multidimensionnelles et interconnectées du Sahel doivent être résolues suivant une approche holistique et intégrée prenant en compte d'une manière coordonnée et synchronisée toutes les menaces politique, économique et sociale auxquelles doit faire face la région du Sahel. Ces crises requièrent la mise en œuvre de mesures urgentes car le temps joue en faveur des groupes terroristes et criminels.

Le Royaume du Maroc a pris part à la réunion de Rome qui nous a permis de déterminer les pistes à suivre en vue de l'établissement d'une approche globale et coordonnée pour la région du Sahel, y compris l'État malien, et tient à réaffirmer sa détermination à soutenir les conclusions de cette réunion. L'attachement du Royaume du Maroc à la sécurité et à la stabilité du Sahel puise sa légitimité et sa pertinence dans un engagement profondément ancré dans son histoire et déterminé par son emplacement géographique.

Nous réaffirmons que nous sommes totalement disposés à soutenir tous les efforts déployés aux niveaux sous-régional, régional ou international pour assurer la stabilisation du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en général. Notre grand espoir est que la déclaration présidentielle que nous venons d'adopter (S/PRST/2012/26), ainsi que les idées exposées lors de cette réunion contribueront à l'élaboration d'une stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel en vue d'assurer aux peuples et aux États de cette région la sécurité, la stabilité et le développement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Mme Holguín Cuéllar (Colombie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat qui est non seulement opportun, mais aussi crucial au moment où l'ONU élabore une stratégie régionale intégrée pour la région du Sahel et examine diverses options pour remédier à la crise au Mali.

Je remercie le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Romano Prodi, ainsi que le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de leurs exposés complets et instructifss, qui mettent en évidence la diversité et la complexité des problèmes qui touchent une région cruciale pour la paix et la sécurité internationales.

La région du Sahel souffre des conséquences de problèmes structurels de longue date qui se sont aggravés depuis un peu plus d'un an à cause de la détérioration des conditions de sécurité, de l'instabilité sociale et politique, d'une sécheresse inhabituelle, de l'augmentation du volume du trafic d'armes, de la multiplication des différentes manifestations de la criminalité transnationale organisée et du terrorisme. Cela a entraîné une crise humanitaire et alimentaire et une augmentation du nombre de violations des droits de l'homme.

Les divers aspects de la crise dans la région du Sahel exigent l'adoption d'une approche qui tienne dûment compte des conditions particulières de chaque pays, tout en permettant de prendre des décisions en faveur de la région dans son ensemble. À cette fin, nous devons fonder notre travail sur deux principes fondamentaux : premièrement, la reconnaissance de la prise en main par les pays concernés de la recherche de solutions aux différents problèmes du Sahel et,

deuxièmement, la collaboration étroite et coordonnée avec les organisations régionales et sous-régionales.

La Colombie juge indispensable que les autorités nationales arrêtent et définissent des stratégies claires et précises qui répondent aux besoins et aux aspirations de la population, qui bénéficient de l'appui nécessaire des divers groupes de la société, et qui visent à apporter des solutions structurelles à long terme. Nous attachons une importance particulière à la contribution des organisations régionales et sous-régionales à la recherche d'une solution aux situations qui menacent la paix et la sécurité internationales. Ces organisations disposent des outils nécessaires pour forger un consensus et définir des stratégies, ont accès aux parties et connaissent les réalités de la situation sur le terrain, ce qui en fait des partenaires essentiels pour assurer la réalisation des objectifs de l'ONU au Sahel.

Les activités de l'ONU doivent permettre de répondre aux besoins immédiats des populations, en particulier dans le domaine humanitaire. Nous sommes préoccupés par la situation alimentaire, le grand nombre de personnes déplacées et réfugiées, et la médiocrité des services de base tels que les services de santé et d'assainissement.

Dans le domaine de la sécurité, il importe de mettre en place une action coordonnée qui tienne compte de la longueur et de la porosité des frontières entre les États de la région. Les difficultés à contrôler efficacement les frontières sont mises à profit pas les groupes criminels transnationaux et les organisations terroristes, qui opèrent ainsi avec une relative facilité. Il faut s'attaquer de manière globale à ces menaces à la sécurité régionale et faire avancer les consultations entre les pays touchés en vue de créer des mécanismes pour faciliter l'échange de connaissances et d'expériences, la mise en place de cadres juridiques communs adaptés aux particularités de la région, la coopération judiciaire et le renforcement des contrôles frontaliers. En outre, la Colombie estime que les activités de l'ONU et de la communauté internationale dans la région doivent viser le développement et le renforcement des capacités et des institutions nationales, dans le cadre d'une approche globale à long terme qui tient compte de tous les aspects des problèmes auxquels est confrontée la région du Sahel.

Le Mali est probablement le pays qui rassemble de la manière la plus dramatique les manifestations de la détérioration de la situation dans la région. L'instabilité politique et sociale, les menaces à sa sécurité, à son unité et à son intégrité territoriale, la gravité de la situation humanitaire, la dégradation de l'environnement, la destruction de son patrimoine culturel et sa fragilité économique permanente sont quelques-uns des problèmes qu'a dû affronter simultanément le pays au cours de l'année écoulée. Cette crise a amené les États de la région à se mobiliser par le truchement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine. Ils ont répondu à l'appel des autorités maliennes de transition et ont adopté une série de mesures qui ont permis de forger le consensus au sein de la communauté internationale.

Avec l'adoption des résolutions 2056 (2012) et 2071 (2012), le Conseil de sécurité a lui aussi répondu à cet appel et a manifesté sa volonté unanime d'appuyer les efforts régionaux. L'urgence de la situation exige que nous continuions d'avancer dans cette voie. La Colombie appuie le plan élaboré par la CEDEAO et appuyé par l'Union africaine en vue de parvenir à une solution à deux volets, qui privilégie un règlement politique négocié pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la poursuite de la transition, et s'attache en parallèle à éliminer la menace que représentent les groupes armés dans le nord du pays.

À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Président du Burkina Faso, en sa qualité de médiateur de la CEDEAO, et par les pays du champ, qui ont permis de réaliser des avancées importantes, comme par exemple la création d'une plateforme de dialogue. Comme l'a montré la réunion de haut niveau sur la région du Sahel convoquée par le Secrétaire général en septembre dernier, dans l'ensemble, la communauté internationale s'accorde sur la nécessité que l'ONU appuie cette solution à deux volets.

D'autre part, la Colombie estime que les appels répétés lancés par les autorités maliennes, la CEDEAO et l'Union africaine aux fins que le Conseil de sécurité autorise le déploiement de la mission internationale d'appui au Mali dirigée par les Africains doivent être entendus au plus vite. Bien qu'il subsiste des interrogations concernant le concept d'opérations et des doutes quant aux éventuelles conséquences d'un déploiement sur la situation humanitaire et en matière de droits de l'homme, nous estimons que ces problèmes ne sont pas insurmontables. Nous devons agir avec un sentiment d'urgence, répondre aux interrogations en suspens et procéder de manière à ce que les dirigeants du pays et de la région disposent de mécanismes et de ressources efficaces qui leur permettront de régler la

crise au Mali et d'endiguer ses répercussions dans la région du Sahel.

Par ma participation au présent débat, la Colombie réaffirme sa préoccupation face aux différentes formes de terrorisme liées aux trafics illicites. La région du Sahel n'est pas épargnée par cette situation, et c'est pourquoi nous nous associons aux initiatives internationales pour lutter contre à un phénomène qui prend des dimensions de plus en plus importantes. La Colombie appuie les efforts que déploie la région pour mettre au point rapidement une stratégie cohérente et concertée qui contribue à la paix et à la sécurité internationales.

M. Ohin (Togo) : Je voudrais, avant toute chose, adresser mes chaleureuses félicitations au Royaume du Maroc pour sa présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de décembre et pour avoir pris l'initiative d'organiser cette importante séance sur le Sahel. Je remercie ensuite l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahel et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de leurs exposés clairs.

L'objectif de cette rencontre, qui consiste à explorer les voies pour aller vers une approche plus globale et coordonnée de la question du Sahel, est tout à fait opportun, compte tenu des circonstances de temps et du contexte. La raison en est que la communauté internationale est aujourd'hui mobilisée, sous diverses formes, pour trouver les solutions les plus adéquates aux multiples maux qui assaillent la région du Sahel. Nous sommes heureux de relever que le présent débat s'inscrit dans la droite ligne de celui tenu par le Conseil le 21 février 2012, sous la présidence du Togo, sur le thème de l'impact de la criminalité transnationale organisée sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel (voir S/PV.6717).

Il y a une dizaine d'années, les pays et les peuples du Sahel étaient perçus, par l'ensemble de la communauté internationale, comme étant résolument engagés pour la stabilité, la démocratie et le développement. Les avancées obtenues dans ces domaines l'ont été à la faveur des dynamiques de sortie de crise, des réformes politiques et des politiques de croissance économique engagées, ça et là, pour relever les défis résultant des pesanteurs historiques, sociologiques et culturelles, mais aussi et surtout de l'austérité de la nature. Toutefois, conséquence du poids et de la nature de ces défis, les problèmes structurels n'ont pu être résolus en peu de temps, et la capacité de résilience des populations n'a pu être suffisamment relevée pour leur permettre de faire face efficacement aux chocs récurrents des crises alimentaires dues notamment à la sécheresse.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la région devienne le terreau favorable à de multiples fléaux dont les effets pervers n'ont pu être anticipés, faute de moyens et de ressources. Cet état de choses a remis en cause les acquis et a déstabilisé les États concernés ainsi que leurs structures. Ces fléaux sont la criminalité transfrontalière organisée, y compris le trafic de drogue et d'armes, l'extrémisme religieux, le terrorisme et la sécheresse. Leur conjonction explique le caractère pluridimensionnel de la crise du Sahel : politique, économique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme, et qui justifie que la communauté internationale se mobilise, non seulement en raison du drame qui y sévit sur tous les plans susmentionnés, mais également compte tenu de la position géographique médiane que le Sahel occupe par rapport à d'autres régions, et surtout au regard de l'impact de ces crises sur les régions avoisinantes.

À cet égard, le Togo se réjouit du travail entrepris par le Secrétaire général pour doter la région d'un plan stratégique intégré dont les objectifs principaux visent à optimiser les actions de l'ONU pour la résolution, à terme, des multiples défis qui se posent à cette région. Le Togo apprécie tout particulièrement l'approche intégrée adoptée par l'Organisation dans le cadre de cette stratégie. Celle-ci tient en effet compte de la complexité des enjeux et de l'imbrication des défis à relever dans le domaine de la sécurité, du développement économique et social, de la gouvernance, des droits de l'homme et de la situation humanitaire.

Nous sommes, pour notre part, heureux de constater que les stratégies développées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine comportent des domaines essentiels qui seront pris en compte dans la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. Le Togo souhaite que très rapidement, cette stratégie soit adoptée. En outre, elle aura le mérite de tenir compte de la dimension transrégionale.

Nous nous réjouissons également de l'existence d'une stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, dont le mérite est d'avoir fait ressortir que la sécurité et le développement sont indissociables au Sahel et passent nécessairement par une coopération régionale étroite pour permettre la croissance des économies et la réduction de la pauvreté.

Sur ce point précis, nous voudrions mettre en exergue deux considérations fondamentales.

D'abord, l'on ne doit pas perdre de vue l'impact de la situation dans le Sahel sur les régions d'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et sur le Maghreb, du point de vue de la crise alimentaire et de l'insécurité. La définition des priorités, les approches de solutions et leurs modalités de mise en œuvre doivent, en effet, prendre en compte les répercussions sur les autres régions. Ces répercussions doivent être préalablement évaluées. Elles doivent aussi être examinées au fur et à mesure de l'exécution des programmes conçus pour le Sahel.

Ensuite, nous aimerions rappeler qu'il n'y a ni développement, ni bonne gouvernance sans la stabilité et la sécurité. Par conséquent, cette approche ne doit, à aucun moment, être perdue de vue. Au contraire, elle doit concourir à rechercher et à traiter les causes profondes du mal.

Qui parle aujourd'hui du Sahel a évidemment le regard tourné vers le passage obligé qui est, malheureusement, le Mali, et ce, en tenant compte de l'importance des menaces à la paix et la sécurité dans le nord de ce pays, ainsi que du drame humanitaire qui s'y déroule, avec des milliers de réfugiés dans les pays voisins. Il s'agit, en réalité, de pouvoir concilier le règlement urgent de la crise malienne, sous ses aspects pluridimensionnels, à travers une approche globale qui prenne en compte toute la région du Sahel et qui devrait s'inscrire résolument dans la durée.

En tout état de cause, nous voudrions, ici, réitérer les vives préoccupations du Togo face à la situation dans le nord du Mali et en appeler à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle envisage la mise en œuvre du principe universel de secourir les populations vulnérables. Car, au Nord-Mali, il est bien question d'une situation de conflit qui met les populations, à savoir les femmes et les enfants, à la merci des exactions des groupes extrémistes et terroristes, adeptes des méthodes d'un autre temps et qui refusent l'accès humanitaire, scellant ainsi le tragique sort des milliers de personnes confrontées à une crise alimentaire aiguë.

En cela, la situation de ces personnes nous interpelle et nous met en face de notre responsabilité de protéger, car elles sont incontestablement privées du minimum requis pour vivre dignement. Le devoir de protéger qu'il incombe donc de mettre en avant, se justifie par le fait que l'exigence minimale de la sécurité humaine, la protection des personnes et biens sont les corollaires indispensables pour la sécurité de l'État et la stabilité des institutions.

Le Conseil de sécurité, en adoptant la résolution 2071 (2012), a franchi un pas déterminant et a marqué, de façon claire, sa disponibilité à faire prévaloir les droits de l'homme et la démocratie sur l'obscurantisme, l'intégrisme religieux et le terrorisme, le dialogue sur la force. Cependant, les groupes armés du Nord-Mali ont manifestement choisi une autre voie, celle de fouler aux pieds la dignité humaine. Il est donc impérieux que le Conseil se décide à redonner espoir aux Maliens, particulièrement ceux vivant dans le nord du pays, en adoptant une nouvelle résolution, celle qui autorise le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali.

Concernant le Sahel dans son ensemble, le Togo, en ce qui le concerne, s'engage à apporter sa contribution en tant qu'État limitrophe de certains pays du Sahel, à la réussite des différentes initiatives, notamment par son apport en produits céréaliers, à travers le Programme alimentaire mondial. Il le fait déjà, en tant que pays servant de voie d'accès à l'Atlantique pour ces États enclavés, et dans le cadre des institutions sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Au-delà de la mobilisation générale, les problèmes du Sahel exigent une attention toute particulière. Un mécanisme regroupant tous les acteurs concernés, sous la coordination de l'ONU, doit s'y atteler. Le Togo se félicite d'ores et déjà de la nomination, par le Secrétaire général de l'ONU, d'un Envoyé spécial pour les questions du Sahel et l'invite à travailler de concert avec les autres Envoyés spéciaux dans la région, y compris l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Mali, en vue de rechercher des solutions aux multiples problèmes que connaît la région.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance importante. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et l'Envoyé spécial, M. Prodi, ainsi que les autres intervenants, de leurs exposés.

Nous nous sommes réunis la dernière fois en marge du débat général de l'Assemblée générale pour accélérer l'action internationale face à la détérioration

de la situation au Sahel. Aujourd'hui, la communauté internationale et les peuples du Sahel continuent d'être confrontés à un ensemble de problèmes complexes et interconnectés qui menacent la sécurité de la région et au-delà. De graves tensions persistent à l'intérieur des pays de la région et entre eux. Un extrémisme violent prospère. Les organisations terroristes et criminelles utilisent des refuges sûrs pour planifier, lancer des attaques et se livrer au trafic d'armes et d'autres matériels illicites. La situation humanitaire reste fort sombre, des millions de personnes souffrant de la violence et de manque de nourriture.

Ces problèmes sont interconnectés et exigent une solution globale qui nécessitera les contributions d'un ensemble de partenaires. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et les actions de l'Envoyé spécial, M. Prodi, sont essentielles pour mobiliser une coopération renforcée entre les acteurs internationaux, dont l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, pour parvenir à notre objectif commun d'une région du Sahel plus démocratique, plus stable, plus sûre et connaissant un développement économique.

Alors que les crises graves du Mali, dont nous avons traité dans des réunions séparées, sont peut-être les problèmes les plus évidents auxquels nous sommes confrontés au Sahel, comme le note le Secrétaire général dans son rapport (voir S/2012/894), elles doivent être considérées dans le contexte plus large d'une région sahélienne profondément tendue. Bien que la situation délicate actuelle du Mali découle en grande partie de facteurs internes spécifiques, les problèmes du pays sont aggravés et exacerbés par une série de dynamiques transnationales comme les malheurs qui affectent toute la région : les changements écologiques néfastes, le sous-développement, la marginalisation des populations locales et les réseaux criminels organisés.

Étant donné la situation délicate du Mali, nous devons prendre soin de contrer les crises au Mali sans déstabiliser encore davantage la région toute entière. Plus de 210 000 réfugiés maliens ont fui dans les pays voisins et vivent dans des communautés déjà accablées par la sécheresse. Toute intervention militaire au Mali doit par conséquent prévoir de limiter les conséquences de l'opération sous l'angle humanitaire et celui des droits de l'homme. Le meilleur moyen pour y parvenir est de prévoir une participation humanitaire dans le processus de planification militaire. Nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général dans son tout dernier rapport sur le Mali, selon laquelle des observateurs des droits de l'homme devraient être requis pour contrôler que toute intervention respecte rigoureusement le droit international des droits de l'homme.

La montée de l'extrémisme violent et du crime organisé dans toute la région aggrave la situation au Mali. Al-Qaida au Maghreb islamique, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest et d'autres groupes terroristes ont lancé des attaques et procédé à des enlèvements dans les pays voisins depuis le nord du Mali. Les terroristes et criminels étendent leur champ d'action. La menace requiert une meilleure coordination des efforts à travers le Sahel pour lutter contre la criminalité transnationale et contre la prolifération des réseaux terroristes. Nous ne pourrons nous attaquer efficacement à ces menaces que si, comme de nombreux autres intervenants l'ont déjà souligné, nous travaillons en étroite collaboration.

Les États-Unis ont élargi leurs partenariats antiterroristes dans la région pour aider les pays à contrer les menaces croissantes posées à leur propre sécurité. Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, par exemple, s'efforce de diffuser les bonnes pratiques en vue de prévenir les enlèvements contre rançon et de priver les terroristes des avantages qu'ils procurent. Nous nous employons également à fermer les zones de sécurité, à couper le financement des activités terroristes et à lutter contre l'idéologie extrémiste.

Compte tenu de la situation humanitaire qui règne dans tout le Sahel, il existe des besoins urgents qui exigent notre attention immédiate. Toutefois, l'aide internationale qui développe la résilience sur le long terme permet en fin de compte de sauver davantage de vies et réduit la probabilité de résurgence des crises humanitaires. Ainsi, tout en nous efforçant d'alléger dès à présent les souffrances, nous devons donner aux communautés les moyens d'atténuer et de surmonter les traumatismes et de réduire l'insécurité alimentaire. Les États-Unis ont versé plus de 445 millions de dollars en 2012 pour l'aide humanitaire destinée aux communautés touchées par la sécheresse et déplacées en raison des conflits dans le Sahel. Ces ressources sont destinées à soulager la terrible situation actuelle, à réduire la vulnérabilité chronique et, à terme, à promouvoir une croissance plus inclusive.

Les problèmes multidimensionnels et qui se recoupent que connaît le Sahel montrent bien que nous avons un long chemin à parcourir pour ce qui est d'enrayer la menace terroriste, de lutter contre le crime organisé,

de maîtriser la prolifération des armes, de promouvoir la réconciliation et la médiation aux niveaux national et international, et de répondre aux besoins humanitaires – tout cela en renforçant la résilience des communautés. Il s'agit d'un objectif complexe mais essentiel, qui exige de nous tous une coopération plus approfondie sur chacun de ces défis afin de jeter les bases de solutions durables aux problèmes multidimensionnels qui représentent une menace grave à la paix et à la stabilité de la région.

Nous souhaitons vivement que des progrès continuent d'être accomplis en vue de l'élaboration d'une stratégie globale pour le Sahel qui focalise l'attention de la communauté internationale et coordonne son action afin d'apporter la paix, la stabilité politique et le développement durable à la population de cette région.

M. O'Brien (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat qui tombe à point nommé, et je remercie le Secrétaire général; l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, le Premier Ministre Romano Prodi; le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres; et le Ministre des affaires étrangères de la côte d'Ivoire, M. Charles Koffi Diby, de leurs exposés. Je suis ravi de m'exprimer après la Représentante permanente des États-Unis, Mme Rice, et j'attends avec intérêt d'entendre les interventions de nos collègues de la région, notamment de l'Union africaine, de la Communauté des États sahélo-sahariens et de l'Union du Maghreb arabe.

Le Royaume-Uni envisage les problèmes de la région avec respect, prudence et selon une vision claire. Le Premier Ministre britannique, David Cameron, dont je suis l'Envoyé spécial pour le Sahel, m'a demandé d'exprimer au Conseil son engagement personnel à travailler de concert avec nos partenaires ici à l'ONU et dans la région en vue de relever les défis qui nous attendent. Nous sommes conscients que tous les États Membres de l'ONU partagent la responsabilité d'aider les populations du Sahel, en travaillant en total partenariat avec les pays les plus touchés, sachant que l'instabilité du Sahel menace non seulement la sécurité et la vie des peuples dans la région, mais également dans les pays voisins et au-delà. Les faits au Mali ne le montrent que trop clairement.

Quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés? Premièrement, la fragilité, qui existe dans une grande partie du Sahel où, pour diverses raisons historiques, les États sont faibles, les frontières longues et poreuses, et où les gouvernements doivent fournir des prestations à des populations diverses et de plus en plus nombreuses sur de grandes distances et avec peu de ressources. En dépit des progrès remarquables enregistrés au cours des 50 dernières années, de nombreux États de la région demeurent fragiles.

Deuxièmement, il y a la pauvreté et la vulnérabilité. Le Sahel est l'une des régions les plus pauvres du monde, où les populations survivent avec les revenus les plus faibles qui soient. Ces millions de personnes sont accablées par le manque de perspectives économiques et par un accès injuste aux marchés, et elles sont les premières à subir les problèmes naturels de la planète, en particulier celui de la malnutrition. En raison de l'insécurité alimentaire, qui est aggravée par l'incertitude politique, l'on compte des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés rien que pour l'année en cours, comme vient de le décrire de façon très parlante le Haut-Commissaire António Guterres, nous exhortant, à juste titre, à mettre le même accent stratégique sur l'action humanitaire que sur les stratégies politiques et de lutte contre la violence.

Enfin, il y a l'insécurité, et l'emploi et la menace de la terreur, de la violence et du crime émanant de l'extérieur du Sahel. L'extrémisme imposé au nom de la religion dans le nord du Mali est tout à fait contraire aux longues traditions de tolérance, de diversité et de respect qui caractérisent l'islam dans l'ouest et le nord-ouest de l'Afrique. La criminalité qui l'accompagne est aussi une aberration importée de l'extérieur, mais qui a le potentiel de subvertir et de corrompre les populations locales.

Pour le bien des populations du Sahel et de l'ensemble de la communauté internationale, nous devons aller au cœur de ces problèmes, et rapidement, en luttant contre la pauvreté, en renforçant la résilience – sur laquelle le Secrétaire général lui-même a si fortement insisté tout à l'heure, citant son initiative Énergie durable pour tous comme un exemple d'énergie solaire dans cette partie du monde – en promouvant le dialogue politique, en renouant les contacts avec tous les interlocuteurs légitimes, y compris les organisations de la société civile, et en luttant contre le fléau du terrorisme et de la criminalité. En œuvrant de concert avec la région, nous devons tous assumer la responsabilité de favoriser la stabilité, d'ouvrir des perspectives d'avenir et de créer des conditions de vie décentes.

Comment pouvons-nous le faire? Nous devons faire preuve de détermination contre tous ceux – extrémistes, criminels, terroristes, kidnappeurs, profanateurs de patrimoine, et contrevenants aux droits

de l'homme – qui cherchent à exploiter la pauvreté et l'instabilité à leurs propres fins. Une action urgente n'est nulle part ailleurs aussi requise que dans le nord du Mali. Je salue l'action menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et l'ONU en vue d'offrir un processus politique à ceux qui dans le nord veulent œuvrer en faveur d'un Mali plus fort, plus juste et plus solidaire, et de préparer l'option militaire contre ceux qui cherchent à gouverner par la haine et la terreur. Nous devons déployer des efforts de même ampleur dans le cadre de ces deux initiatives.

Mais en nous concentrant sur les besoins urgents du Mali, nous ne devons pas perdre de vue les besoins de l'ensemble de la région, où sont présents bon nombre des mêmes facteurs de conflit. Tandis que d'autres s'efforcent d'améliorer la stabilité au Mali, nous comptons sur le Premier Ministre Romano Prodi, en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, pour mener ce travail essentiel dans l'ensemble de la région. La stratégie intégrée de l'Organisation des Nations Unies pour la région du Sahel doit régler les problèmes de fragilité, de pauvreté et d'insécurité rapidement et de manière exhaustive. Ce n'est qu'avec un tel leadership que nous serons en mesure d'instaurer la stabilité et la prospérité pour tous dans la région du Sahel.

Depuis le mois de février, le Royaume-Uni a versé plus de 90 millions de dollars d'aide humanitaire pour répondre à la crise actuelle, qui permettront de répondre aux besoins d'au moins 1,6 million de personnes. Mais nous savons que cette aide ne peut fournir un soulagement qu'à court terme. Ensemble, nous devons aider la région à renforcer sa résistance aux chocs de la pénurie, des changements climatiques, de la croissance démographique et de l'insécurité alimentaire, et jeter les bases du développement à long terme. La stratégie intégrée de l'ONU doit montrer le chemin, et je me réjouis que le Premier Ministre Prodi ait insisté sur l'aspect concret de ces mesures, qui ne doivent pas être simplement de belles paroles.

Pour assurer la pérennité de ce développement, nous devons nous efforcer avec nos partenaires de la région à mettre en place des institutions de bonne gouvernance et à instaurer la stabilité. De cette façon, nous pourrons, ensemble, lutter contre le terrorisme et le crime organisé et bâtir un avenir meilleur pour les peuples de la région. Le Royaume-Uni estime qu'il est urgent d'agir pour renforcer la stabilité et la résilience, et lutter contre le fléau du terrorisme et le crime organisé. Nous attendons avec impatience que soit adoptée une approche consolidée, globale et coordonnée, et nous appuyons le travail effectué par l'ONU, par le biais de l'Envoyé spécial Romano Prodi, avec les partenaires régionaux en vue d'atteindre cet objectif.

Nous avons une vision commune et une volonté politique commune. Puisque nous sommes tous déjà unis, le temps est désormais venu de saisir cette occasion que nous offre l'unité pour concrétiser notre vision.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à exprimer notre gratitude à la présidence marocaine du Conseil de sécurité pour avoir convoqué cette importante séance afin de débattre des menaces à la paix et à la sécurité internationales que constituent les problèmes multidimensionnels et interdépendants que connaissent les pays de la région du Sahel. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon; son Envoyé spécial pour le Sahel, M. Romano Prodi; et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de leurs exposés fort utiles. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères de Côte d'Ivoire, M. Charles Koffi Diby, de l'intervention très instructive qu'il a faite au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le haut niveau des représentants qui participent à la séance d'aujourd'hui témoigne de la détermination inébranlable de l'ONU, des organisations régionales et sous-régionales et des États concernés à trouver des solutions durables aux problèmes de la région du Sahel.

Depuis des années, la région du Sahel est aux prises avec des difficultés complexes sur les plans politique, socioéconomique, humanitaire et de la sécurité. La récente vague de violence qui a balayé la région et ses environs, ainsi que les éléments qui ont accompagné cette violence – infiltration de groupes armés et de réseaux terroristes et criminels dans la région, afflux d'armes et flambée des activités séparatistes radicales – ont affaibli encore davantage la sécurité et la stabilité des États du Sahel et ont aggravé les épreuves que connaissent leurs populations, dont les vies sont déjà difficiles. Dans ses efforts pour remédier à la situation dans la région, la communauté internationale doit rester déterminée à respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance politique des pays du Sahel.

La crise au Mali, notamment ses conséquences négatives pour la région et au-delà, suscite de graves préoccupations. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général, selon laquelle la complexité de la crise malienne

requiert une intervention multiforme intégrée dont les dimensions politique et humanitaire et celles concernant la sécurité et les droits de l'homme sont bien coordonnées et se renforcent mutuellement. L'Azerbaïdjan appuie les efforts engagés aux niveaux national, sous-régional, régional et international pour promouvoir la réconciliation nationale et restaurer pleinement l'ordre constitutionnel au Mali. Parallèlement, la situation dans le nord du Mali exige l'adoption de mesures urgentes, notamment au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, afin de restaurer l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'unité du pays, et de démanteler les réseaux terroristes et criminels qui y sévissent.

L'insécurité et le sous-développement persistants au Sahel ont naturellement un effet aggravant sur la crise humanitaire. Il est évident qu'une approche internationale urgente, globale et cohérente est nécessaire pour faire face aux déplacements massifs de populations, ainsi qu'aux problèmes liés à la santé, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Une intervention rapide et une assistance constante aux pays touchés sont nécessaires pour répondre aux besoins les plus urgents de la population et prévenir une crise de grande envergure dans la région. Dans un contexte plus large, il est crucial de créer un véritable lien entre les initiatives humanitaires et de développement, afin de garantir la pérennité des solutions. Il est indispensable d'apporter un appui aux gouvernements des pays de la région afin qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des approches du développement durable fondées sur la résilience.

Je prend note avec satisfaction de la mission conjointe de partenariat de haut niveau entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation de la coopération islamique, qui s'est rendue dans la région du Sahel du 14 au 21 octobre. La mission s'est principalement concentrée sur la collecte d'informations concernant l'impact des crises humanitaires dans certains pays et sur l'examen des moyens envisageables pour y répondre de manière collaborative. L'Azerbaïdjan a participé à cette mission conjointe de partenariat et continuera de contribuer aux efforts humanitaires nationaux, régionaux et internationaux, ainsi qu'aux programmes d'assistance au développement au Sahel.

Il ne suffira pas d'une seule séance pour réfléchir pleinement et trouver des solutions à tous les problèmes auxquels sont confrontés les pays du Sahel. Ces problèmes sont permanents, chroniques et profondément enracinés. Une intervention globale, intégrée et radicale, ainsi qu'un engagement constant des différents acteurs régionaux et internationaux sont indispensables. La résolution 2056 (2012) a autorisé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel. Si elle est définie rapidement, cette stratégie ne manquera pas d'ouvrir très vite la voie à une approche internationale structurelle, concertée et efficace pour s'attaquer aux problèmes liés à la sécurité, à la gouvernance, à l'aide humanitaire, aux droits de l'homme et au développement au Sahel. Les efforts de M. Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, sont déterminants, indispensables mêmes, pour assurer la réalisation au plus vite de la stratégie et pour coordonner les actions entreprises à tous les niveaux pour répondre aux problèmes de la région.

Pour terminer, nous réaffirmons que nous saluons et appuyons la déclaration présidentielle (S/PRST/2012/26), prononcée plus tôt, qui apporte une nouvelle fois la preuve de la ferme détermination du Conseil de sécurité à promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans la région du Sahel.

M. Araud (France) : La délégation française souscrit au discours qui sera prononcé par la délégation de l'Union européenne.

Je remercie tous les intervenants de leur présentation. Je remercie le Maroc d'avoir pris l'initiative de cette séance sur une région qui retient l'attention du Conseil de sécurité depuis maintenant près d'un an. Ce qui se passe au Sahel est un défi à la paix et à la sécurité internationales. La communauté internationale a commencé, enfin, à en prendre la mesure, comme l'a montré la présence de nombreux chefs d'États et de Gouvernements à la Réunion de haut niveau sur le Sahel organisée par le Secrétaire général le 26 septembre dernier à New York.

Au moment même où le Conseil travaille à trouver des solutions à la crise malienne en appui aux organisations régionales africaines, il est important de ne pas perdre de vue le reste de la région, où les problèmes récurrents, tant sur le plan humanitaire, sécuritaire et du développement que sur celui des droits de l'homme, appellent des solutions de fond et une coordination régionale et internationale accrues. Je ferai trois observations.

Premièrement, un constat : la situation au Sahel reste contrastée. Si la situation humanitaire semble s'être stabilisée en 2012, malgré le problème nouveau

des 400 000 déplacés et réfugiés provoqué par la crise malienne, le bilan est plus inquiétant dans le domaine sécuritaire, et critique du côté du développement et de la répartition des richesses, avec une ampleur inégale selon les pays. Dans ces régions se superposent les fléaux communs bien connus que sont les crises alimentaires, le sous-développement, l'illettrisme, l'insécurité, les trafics en tout genre et l'instabilité politique. Chaque année, 250 000 enfants meurent de malnutrition. Mais le Sahel est aussi devenu une zone d'action du terrorisme international et des mouvements extrémistes qui tentent d'imposer leur loi aux sociétés de la région, du nord du Nigéria à la banlieue de Dakar.

La crise en Libye a certes entraîné des mouvements de populations, des retours de migrants dans leur pays d'origine et une dissémination d'armes qui a profité aux groupes armés et aux terroristes. Mais ces groupes armés, grâce aux trafics et aux prises d'otages, ont prospéré bien avant la crise en Libye, narguant des gouvernements sahéliens trop démunis pour faire face à des menaces qui dépassent le cadre de leurs frontières. Rappelons que le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest, à destination de l'Europe, a quadruplé ces dernières années, créant un montant équivalent à 300 millions de dollars par an et un marché inédit de 2,5 millions de consommateurs africains.

Deuxièmement, les solutions aux défis du Sahel ne peuvent être imposées de l'extérieur. Elles doivent être portées par les acteurs locaux et régionaux; c'est leur responsabilité. Leurs actions commencent d'ailleurs à porter leurs fruits. Dans le domaine humanitaire, plusieurs États du Sahel ont su réagir dès les premiers signes de la crise nutritionnelle et alimentaire, à la fin de l'année 2011, en prenant des mesures préventives qui ont permis d'éviter la catastrophe.

Les prévisions de récoltes pour l'année prochaine seraient encourageantes. Notre rôle, via l'ONU et dans le cadre bilatéral, est de continuer à soutenir ces efforts afin de permettre à ces États d'interrompre le cycle infernal et de plus en plus court des crises alimentaires et d'arriver enfin à faire diminuer les taux de malnutrition qui sont encore trop élevés.

À titre d'exemple, la France a consacré en 2012 près de 30 millions d'euros d'aide au Sahel pour soutenir les populations les plus affectées. La France soutient aussi l'initiative Alliance globale pour l'initiative résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest, portée par la Commission européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les pays de la bande sahélienne, pour la résilience aux crises alimentaires dans le Sahel, dont l'objectif est de trouver un mécanisme de réponse pérenne face à la récurrence de ce problème.

Mais seule une action intégrée, qui porte aussi sur la sécurité des pays du Sahel, peut offrir les conditions d'une croissance économique durable, bénéficiant à toutes les populations. Ainsi, la perspective nécessaire d'une opération militaire pour libérer le nord du Mali ne saurait se substituer à des projets de moyen et long terme visant à aider les États à sécuriser leurs frontières et à lutter contre la criminalité transnationale organisée.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a lancé, en juillet 2012, une mission baptisée « EUCAP SAHEL » destinée au renforcement des capacités des forces de sécurité nigériennes et de la coopération régionale. C'est pour les mêmes raisons que la France contribue à hauteur de 10 millions d'euros par an à des programmes de coopération en matière de justice et de gouvernance avec les pays du Sahel, sur son enveloppe bilatérale de fonds spéciaux prioritaires. Enfin, le Sahel étant l'espace de transition entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, toute initiative dans la région n'a de sens que si les pays du Maghreb y sont associés et qu'ils se coordonnent, de manière inclusive.

Troisièmement, c'est dans ce contexte que la France se réjouit de la nomination de M. Romano Prodi comme Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le Sahel. L'ONU est, de par sa vocation universelle, la seule organisation à même de rassembler tous les États de la région, sans exclusion et par-delà les frontières des nombreuses structures régionales. Nous pensons que la première des priorités de M. Prodi est de parachever et de mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, que le Conseil appelle de ses vœux depuis bientôt un an.

Même s'il s'agit d'un travail complexe, la rédaction de cette stratégie a subi un retard trop important. Il faut passer à l'acte. Nous voyons dans cette mission de l'Envoyé spécial une occasion unique de poursuivre les efforts pour organiser, en interne, le travail des organismes, fonds et programmes implantés dans les États du Sahel afin que ces entités travaillent enfin dans la même direction. Cette stratégie des Nations Unies doit viser les mêmes objectifs régionaux tout en tenant compte des spécificités et des orientations choisies par chaque pays, à l'image de la stratégie pour le Sahel mise en place par l'Union européenne.

Une autre tâche importante pour l'Envoyé spécial est d'assurer une coordination régulière entre le système des Nations unies et les autres acteurs engagés sur le Sahel, à commencer par l'Union africaine, les pays du champ et du Maghreb, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest mais aussi l'Union européenne et les grands donateurs bilatéraux. En particulier, nous encourageons une coopération la plus étroite possible entre l'Envoyé spécial des Nations Unies et le Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Sahel et le Mali, le Président Buyoya, dont la nomination témoigne de l'engagement de l'Union africaine à peser de tout son poids sur les efforts de sortie de crise dans la région, ce dont nous nous réjouissons.

Nous remercions M. Prodi de l'initiative de sa réunion du 7 décembre à Rome, qui va permettre d'aboutir à une répartition des tâches plus claire et plus efficace entre les différents acteurs internationaux engagés sur le Sahel. M. Prodi pourra compter sur le soutien de la France dans l'accomplissement de sa mission.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Maroc d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance tenue au niveau ministériel pour examiner la situation dans la région du Sahel. Je vous souhaite, Monsieur le Président, la bienvenue aux commandes de la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Romano Prodi; le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres; et M. Charles Koffi Diby de leurs exposés respectifs. Je salue la présence des hauts représentants des organisations régionales et sous-régionales.

La région du Sahel occupe une position stratégique importante. Elle traverse le continent africain, de l'océan Atlantique à l'ouest à la Corne de l'Afrique à l'est. La paix, la stabilité et le développement dans la région du Sahel ont une incidence directe sur la paix et la stabilité à long terme du continent africain. Le Sahel est aujourd'hui confronté à une grave crise alimentaire et les conflits en Libye et en Mali ont exacerbé la situation humanitaire et les problèmes socioéconomiques déjà graves auxquels se heurtent les pays de la région. Le trafic d'armes, la criminalité transnationale organisée et les influences terroristes et extrémistes font peser une lourde menace sur la stabilité régionale.

Je voudrais faire quatre observations concernant l'action nécessaire pour relever les divers défis auxquels la région est confrontée. Premièrement, il importe d'adopter une stratégie intégrée pour faire face à la situation actuelle. La région du Sahel est aux prises avec des problèmes interdépendants et qui se renforcent mutuellement, et qui par conséquent nécessitent une approche intégrée. Nous espérons que, comme l'a demandé le Conseil de sécurité, le Secrétaire général sollicitera les avis de tous les pays de la région et des organisations régionales et sous-régionales afin d'élaborer au plus tôt une stratégie intégrée des Nations Unies dotée d'objectifs clairement définis et assortie de mesures concrètes.

Deuxièmement, la clef de la paix et de la stabilité durables au Sahel réside dans le règlement des problèmes fondamentaux qui sous-tendent la situation actuelle, qui est due à des facteurs complexes, notamment le sous-développement et la pauvreté. La communauté internationale, en particulier les donateurs et les institutions financières internationales doivent accroître leur assistance financière et technique aux pays de la région et faire du développement socioéconomique la priorité. Dans l'immédiat, la question prioritaire consiste à s'attaquer à la crise alimentaire qui sévit dans le Sahel et à combler le déficit de financement de l'aide humanitaire qui doit être fournie par les Nations Unies.

Troisièmement, tout effort pour régler la crise sahélienne doit se fonder sur le plein respect du principe de prise en main par les pays de la région et les organisations régionales. Les pays de la région, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'emploient activement à régler les diverses crises – économique, sécuritaire et humanitaire – qui frappent cette région. La communauté internationale, dans le cadre de ses efforts pour appuyer ce processus, doit respecter pleinement la souveraineté et l'indépendance des pays de la région et tenir pleinement compte des initiatives et des plans de développement des pays de la région et des organisations régionales.

Quatrièmement, étant donné la complexité et la diversité des difficultés auxquelles se heurte la région du Sahel, il importe que la communauté internationale adopte une approche coordonnée. Le Conseil devrait avant tout axer ses efforts sur les menaces qui pèsent sur la paix et la stabilité dans le Sahel. En outre, les divers organismes des Nations Unies devraient agir de concert pour s'attaquer à la crise actuelle, en s'appuyant sur une claire répartition des tâches. La Chine attend avec intérêt des efforts de médiation dynamiques suite aux bons offices de l'ONU, des pays de la région et des

organisations régionales. Nous appuyons le travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Prodi.

Il faut trouver sans tarder une solution à la crise malienne. La communauté internationale doit, tout en respectant la souveraineté du Mali, prendre des mesures rapides et efficaces afin d'aider le Mali à faire face aux menaces séparatistes, terroristes et extrémistes. Nous appuyons les efforts déployés par les autorités maliennes de transition pour promouvoir un processus politique, rétablir rapidement et intégralement l'ordre constitutionnel et préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale.

La Chine soutient activement les initiatives des pays africains et des organisations régionales visant à renforcer la coopération et à maintenir la paix et la stabilité sur le continent africain. Le Conseil doit accorder une grande attention à la demande et à la proposition formulées par le Mali, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, concernant le déploiement d'une force internationale au Mali.

Le Gouvernement chinois accorde beaucoup d'importance à la situation qui règne au Sahel. Il s'emploie, activement et par divers moyens, à aider les pays de la région à parvenir à la stabilité et au développement. Dans la mesure de ses moyens, la Chine a toujours apporté son assistance aux pays de la région. L'année dernière, la Chine a fourni une aide alimentaire d'urgence à de nombreux pays de la région et a renforcé sa coopération avec l'Union africaine et les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme.

La Chine est prête à continuer de contribuer à un règlement rapide et global de la crise actuelle qui frappe la région du Sahel.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Au cours des 18 derniers mois, nous avons suivi avec inquiétude et préoccupation l'évolution de la situation au Sahel. Nous y observons une apparition de plus en plus claire de tout un éventail de facteurs déstabilisants – flux d'armes, menaces terroristes et trafic de stupéfiants, velléités séparatistes, conflits internes aigus et grave situation humanitaire et socioéconomique – qui ne cessent de s'aggraver. Nous sommes particulièrement préoccupés par la crise au Mali, qui est devenue un problème majeur pour les États voisins. Elle fait peser une menace crédible sur la stabilité et la sécurité de toute la région et au-delà. À l'instar d'autres partenaires internationaux, nous sommes particulièrement alarmés par le fait que, dans le nord du Mali, ce sont des groupes extrémistes qui jouent maintenant ouvertement le rôle de chef de file, sans cacher leurs liens avec les organisations terroristes, notamment Al-Qaida. Le terrorisme est devenu un facteur significatif qui affecte la sécurité générale.

Toute solution durable au problème dans le nord du Mali ne peut être que politique. Nous sommes encouragés par des signes tout récents de prise de contacts en vue de négociations entre les représentants des autorités de transition et certains groupes. Parallèlement, une condition essentielle pour entamer des pourparlers doit être de couper tout lien avec les organisations terroristes et de reconnaître l'intégrité territoriale du pays. Nous sommes d'avis que toute opération militaire dans le nord doit être envisagée comme une solution de dernier recours.

Hélas, dans la capitale malienne, les forces politiques continuent de s'affronter. Un règlement de la crise interne suppose tout d'abord l'ouverture d'un dialogue national élargi visant à rétablir l'ordre constitutionnel. Les Maliens eux-mêmes doivent y jouer un rôle essentiel. Nous estimons donc que la situation générale dans la région aujourd'hui est telle qu'il importe essentiellement de redoubler d'efforts pour s'attaquer à d'autres conflits aussi.

Les populations du Sahel ne cessent de ressentir les conséquences de la crise libyenne qui a, dans une large mesure, servi de catalyseur aux événements actuels du Mali. L'exode des Touaregs au Sahel et les importantes quantités d'armes qui circulent sont devenus des facteurs essentiels de déstabilisation de la situation générale, et ont conduit à la décomposition du Mali en particulier. Il faut que ce problème pressant reste au centre de notre attention. Essayer de fermer les yeux face à lui, ou de le justifier par l'odieux « politiquement correct », ne ferait qu'aggraver la situation et équivaudrait de notre part à un abandon de la quête de solutions.

Il importe absolument de garantir la stricte application de l'embargo sur les armes imposé à la Libye en vertu de la résolution 1970 (2011), ce qui reste essentiel, ainsi que de prendre des mesures pour empêcher l'afflux d'armes en provenance de Libye, notamment les systèmes portables de défense aérienne, en application de la résolution 2017 (2011). Le fait qu'il y a dans le pays des stocks d'armes chimiques ne rend ces problèmes que plus urgents.

Nous sommes persuadés que ce sont les pays eux-mêmes qui doivent jouer un rôle déterminant dans le règlement de ces problèmes au Sahel. Parallèlement, il est nécessaire de coordonner l'action des organisations régionales et sous-régionales avec l'appui approprié de la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle important à cet égard. Il est clair que son expérience et son savoir-faire concernant cette question seront nécessaires s'agissant d'un large éventail de questions, allant du terrorisme à la mise en œuvre de programmes socioéconomiques.

À cet égard, nous saluons la nomination d'une personnalité politique aussi éminente que Romano Prodi au poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel.

La Fédération de Russie et les pays du Sahel sont unis par d'étroites relations traditionnelles de coopération bilatérale et multilatérale mutuellement bénéfique. Nous sommes prêts à continuer à offrir à nos partenaires régionaux un appui efficace et multiforme dans les domaines de leur choix.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume du Maroc d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important débat à un moment où le Sahel doit relever de formidables défis, et je remercie le Ministre El Othmani de le présider. Je remercie aussi le Secrétaire général, M. Romano Prodi, M. António Guterres et le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire de leurs déclarations. La présence parmi nous aujourd'hui des représentants de différentes organisations engagées dans la région souligne encore davantage combien est important le sujet du débat pour le maintien de la paix et de la sécurité au Sahel et au-delà.

Les récents événements au Mali ont souligné qu'il est nécessaire que la communauté internationale attache une plus grande importance et remédie en priorité aux vulnérabilités de longue date au Sahel, ainsi qu'aux conséquences qui en découlent. Nous espérons que le Conseil pourra adopter rapidement une résolution qui traitera expressément de la situation dans ce pays, conformément aux demandes de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La crise actuelle au Sahel trouve ses racines dans l'histoire et a des causes complexes et multiformes, qu'elles soient d'ordre économique, social, politique ou ethnique, et requiert par conséquent une stratégie globale qui traite la nature transnationale des défis rencontrés, y compris naturellement ceux de la criminalité organisée et du terrorisme, qui font aussi peser aujourd'hui une menace sur les régions voisines.

En effet, il nous faut aussi prendre conscience du fait que les problèmes de sécurité ne sont pas circonscrits au Sahel. En fait, l'instabilité dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest pourrait contribuer sensiblement à la montée de l'insécurité au Sahel. L'intensification du trafic de stupéfiants et des activités des réseaux de la criminalité organisée sur la côte et les ressources financières illicites qu'elles génèrent alimentent en fait les activités criminelles et le terrorisme dans toute la région. Les effets sur les régions voisines du Maghreb et sur l'Europe sont aussi manifestes.

Le Portugal a de tout temps défendu un approche régionale au Sahel, non seulement parce qu'on trouve les mêmes vulnérabilités dans la plupart des pays de la région, mais parce que les défis auxquels sont confrontés ces pays ont un caractère transnational. Les efforts que déploient les pays, chacun pour son compte, sont importants et peuvent être plus efficaces s'ils portent essentiellement sur le renforcement des capacités régionales. Des plans d'action régionaux auxquels ont souscrit des organisations régionales comme la CEDEAO existent déjà et devraient être mis en œuvre pour remédier aux problèmes affectant le Sahel. Nous devrions aussi encourager des accords ad hoc multilatéraux et viables dans les pays du Sahel eux-mêmes pour mettre en commun les ressources nécessaires au contrôle des frontières et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Un appui venu de l'extérieur de la région s'est aussi concrétisé. Je mentionnerai entre autres l'Union européenne qui est déjà en train d'appliquer sa propre stratégie concernant le Sahel.

Par conséquent, nous pensons que les bureaux régionaux de l'Organisation des Nations Unies – le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et le Bureau régional pour l'Afrique centrale – et les missions concernées des Nations Unies dans la région peuvent avoir à jouer un rôle essentiel s'agissant de mettre en contact tous les acteurs pertinents et de promouvoir des initiatives concrètes. Différentes initiatives sont déjà en cours, mais il importe qu'elles soient menées dans le cadre d'une stratégie cohérente.

À cet égard, nous nous félicitons de ce que M. Romano Prodi ait été nommé Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et attendons avec

intérêt la mise au point finale d'une stratégie intégrée pour la région. Nous espérons que M. Prodi établira une solide relation de travail avec la CEDEAO et avec le Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, et nous réaffirmons que nous appuierons pleinement ses efforts.

En tant que coordonnatrice des efforts internationaux, l'Organisation des Nations Unies devrait tenir compte de la contribution potentielle de la région au sens large, notamment celle des pays de l'Afrique du Nord, et surmonter ainsi la difficulté posée par le fait que les pays affectés n'appartiennent pas à une organisation régionale unique.

Certains des problèmes rencontrés par les pays du Sahel nécessitent des interventions rapides, du fait qu'ils peuvent s'étendre au-delà de la région ou aggraver une situation humanitaire et sécuritaire déjà bien détériorée, mais d'autres nécessitent des stratégies et des mécanismes à long terme. Nous pensons donc qu'il faut que la stratégie des Nations Unies identifie clairement quels sont les mesures qui peuvent avoir un effet immédiat – par exemple sur l'aide humanitaire, la prolifération des armes, les réseaux criminels ou le contrôle des frontières – et celles dont l'effet est essentiellement à long terme, particulièrement celles visant à promouvoir le relèvement économique, l'emploi des jeunes, la lutte contre les changements climatiques et le renforcement des capacités. Cela nous aidera à comprendre quelle est la meilleure façon d'employer et combiner les différents types de mesures pour promouvoir le développement durable et la sécurité dans la région.

S'agissant des mesures à long terme, nous pensons qu'il faut porter une attention particulière à la question du renforcement des capacités. Comme l'exemple du Mali le montre clairement, il est manifeste que faute d'institutions bien établies, les pays resteront vulnérables aux menaces internes et externes. Nous attendons donc que la stratégie intégrée des Nations Unies fournisse des indications concrètes sur la façon de traiter la question du renforcement des capacités et définisse les mesures propres à améliorer la résilience des pays.

Je terminerai en soulignant encore une fois que l'engagement international au Sahel doit être cohérent et que les diverses activités doivent être complémentaires. Une approche coordonnée et intégrée reste donc essentielle, tout en faisant fond sur l'expérience, les solutions et les enseignements tirés de situations similaires dans d'autres parties du monde. Une telle approche aidera à empêcher tout double emploi et garantira que les réponses internationales s'attaquent efficacement aux multiples dimensions d'une situation compliquée comme celle du Sahel.

Pour sa part, le Portugal continuera de contribuer à l'effort collectif pour trouver des réponses nouvelles et audacieuses à une situation qui s'étend au-delà de la région du Sahel et qui nous affecte tous.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres orateurs pour féliciter le Maroc d'avoir convoqué la présente réunion ministérielle sur la région du Sahel. Il s'agit d'une initiative opportune qui aidera à maintenir l'attention de la communauté internationale sur les défis auxquels la région est confrontée. Nous remercions M. Saad-Eddine El Othmani, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, de présider cette réunion. Le Pakistan entretient des relations étroites avec tous les pays du Sahel, et a donc un intérêt constant au maintien de leur bien-être.

Je tiens à remercier le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Romano Prodi, ainsi que le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, pour leurs exposés très utiles. Nous nous félicitons également de la participation à la présente séance de représentants de haut niveau de divers organisations régionales et organismes des Nations Unies.

Malgré les progrès qu'ils ont réalisés, les pays du Sahel continuent de faire face à de graves problèmes sécuritaires, humanitaires et socioéconomiques. Si ces défis ne sont pas relevés rapidement et efficacement, les progrès réalisés à ce jour pourraient être annulés, et cela entraînerait des répercussions négatives à long terme sur la stabilité de la région, laquelle est confrontée à des problèmes chroniques d'insécurité alimentaire, de sous-développement et de changements climatiques. L'augmentation récente de la criminalité organisée a aggravé la situation.

Le conflit en Libye a également ajouté aux difficultés de la région. Ce conflit continue d'avoir des conséquences dont le Mali en est la première victime. Les réfugiés du Mali ont imposé un lourd fardeau supplémentaire aux pays voisins qui étaient déjà sous le choc de la sécheresse. Les terroristes et les criminels qui ont comblé le vide sécuritaire dans le nord du Mali, font peser un risque grave sur la sécurité de toute la région.

Nous avons déjà exprimé notre vive préoccupation au Conseil face à l'augmentation de la criminalité

organisée, y compris le trafic de stupéfiants et d'armes et au terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le trafic de stupéfiants en particulier est une menace sérieuse pour les pays de la région en raison de son lien avec le terrorisme et de sa capacité potentielle d'alimenter la corruption et d'affaiblir la gouvernance. La lutte contre ces menaces exige une plus grande coopération régionale dans la gestion des frontières, ainsi que dans les secteurs judiciaire et de l'application des lois. Les pays du Sahel sont tous des pays en développement qui font face à un manque de capacités et de ressources. Par conséquent, la communauté internationale doit à court terme apporter une aide efficace aux pays concernés et aux organisations régionales. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime devrait également jouer un rôle dans la fourniture d'une assistance à ces pays.

Évidemment, pour relever les défis auxquels la région est confrontée, il faut adopter une stratégie intégrée qui rallie le soutien de la communauté internationale. Le Pakistan a appuyé l'élaboration d'une stratégie intégrée des Nations Unies pour la région du Sahel dans la résolution 2056 (2012). Nous nous félicitons de la nomination de M. Prodi en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et appuyons ses efforts en faveur de l'élaboration de cette stratégie, ainsi que de la mobilisation de ressources pour la région. Nous espérons que grâce à son aide, la stratégie intégrée des Nations Unies sera bientôt finalisée.

La stratégie des Nations Unies devrait être fondée sur le principe de l'appropriation nationale et élaborée en étroite consultation avec les pays concernés. Ses buts et objectifs devraient être réalistes et hiérarchisés en vue de maintenir un équilibre entre les besoins immédiats et à long terme. Elle doit se concentrer sur une coordination efficace entre les différentes forces des Nations Unies présentes dans la région, ce qui serait crucial pour sa réussite. La stratégie doit également identifier les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Les déclarations faites par les représentants régionaux lors de la présente séance contiennent des suggestions utiles qui doivent être prises en considération.

La situation au Mali constitue une grave menace pour la stabilité régionale et mérite l'attention urgente du Conseil. Le Pakistan soutient les efforts visant à restaurer l'intégrité territoriale du Mali, à faire face à la menace terroriste et à mener une intervention humanitaire dans le pays et la région du Sahel par le biais d'une approche globale qui tienne compte tout à la fois des aspects politiques et sécuritaires de la crise. Le concept d'opérations stratégique conjoint de l'Union africaine fournit une base très utile pour traiter de la crise malienne.

Une stratégie intégrée pour le Sahel agira comme un ballast qui permettra d'endiguer une vague puissante d'extrémisme et de stimuler le développement économique et social de la région. On peut féliciter les Nations Unies de considérer la situation dans son ensemble et de travailler sur une approche holistique. Nous devons maintenant injecter un sentiment d'urgence pour atteindre nos objectifs. Dans les jours et semaines à venir, le Pakistan appuiera les efforts visant à élaborer une réponse efficace du Conseil de sécurité pour faire face aux défis du développement et de la sécurité au Mali et dans la région élargie du Sahel.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions la délégation marocaine d'avoir organisé et de présider l'important débat d'aujourd'hui sur la situation dans la région du Sahel. La présence de M. Othmani ici aujourd'hui illustre l'importance que le Royaume du Maroc attache à la paix et la stabilité à long terme de cette région. Nous tenons également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Romano Prodi, et le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. António Guterres, pour leurs exposés, et nous nous félicitons de la participation du Secrétaire général à la présente séance.

En même temps, l'Afrique du Sud salue les efforts déployés actuellement par les dirigeants régionaux du Sahel, en particulier l'Union africaine et son Envoyé spécial, le Président Buyoya, et par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), visant à remédier à la situation dans la région.

La situation dans le Sahel représente une menace sérieuse pour à la sécurité et la stabilité du continent africain, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales. Cette région a, au cours des derniers mois, enduré des difficultés immenses et complexe, y compris une instabilité persistante dans certains pays, l'augmentation des activités terroristes, des activités criminelles transnationales, une aggravation de la situation humanitaire et une crise alimentaire persistante. Dans ce contexte, ma délégation reconnaît l'interdépendance et la complexité des défis auxquels la région est confrontée. Ma délégation continue d'être préoccupée par la menace croissante posée par les groupes terroristes et les éléments criminels de la région, ainsi que par les trafics de drogues, d'armes et

de personnes, qui fournissent les ressources financières nécessaires à leurs activités.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a noté que ces défis ont été aggravés par l'évolution de la situation dans la région du Maghreb, notamment la crise en Libye, l'afflux de personnes déplacées, l'augmentation de la criminalité transnationale organisée et la prolifération des armes. C'est pour cette raison que la communauté internationale doit travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine, les pays de la région du Sahel et la CEDEAO pour remédier à cette situation.

Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans la région. Les organismes humanitaires auraient besoin de plus de 800 millions de dollars pour répondre efficacement à la crise nutritionnelle et alimentaire que connaît la région. La situation est encore aggravée par la présence de groupes terroristes dans le nord du Mali, qui a provoqué des déplacements internes massifs de population et fait plus de 400 000 réfugiés. En mars, au cours de la réunion du Conseil de paix et de sécurité à Bamako, notre Ministre des affaires étrangères, Mme Maite Nkoana-Mashabane a déclaré que l'Afrique du Sud s'engageait à aider les Gouvernements nigérien, mauritanien, malien et tchadien à surmonter la sécheresse actuelle et l'insécurité alimentaire. À ce jour, entre septembre et octobre, l'Afrique du Sud a livré plus de 100 tonnes de suppléments nutritionnels à base maïs pour les enfants. Au cours des prochaines semaines, l'Afrique du Sud enverra diverses cargaisons au Mali dans le cadre de son programme d'aide humanitaire complet.

Les défis auxquels la région du Sahel est confrontée exigent une approche holistique et globale de chacun d'entre nous. Il est impératif que la communauté internationale, en collaboration avec les organisations régionales, en particulier l'Union africaine et de la CEDEAO, ainsi que les pays de la région, s'attaquent ensemble aux causes profondes des défis auxquels la région est confrontée. Nous devons cependant reconnaître que si les défis auxquels est confronté le Sahel exigent une action urgente, ils exigent également un engagement durable à long terme de chacun d'entre nous.

C'est pourquoi notre engagement doit rester inébranlable. La nomination de M. Romano Prodi et du Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, l'ancien Président Buyoyo, offre à la communauté internationale une occasion unique de coordonner ses efforts de manière à éviter les doubles emplois et à accroître leur efficacité par la coordination des mesures collectives. À cet égard, la réunion organisée par M. Prodi le 7 décembre à Rome est très importante. Il est important que l'Envoyé spécial mette la dernière main, dans les meilleurs délais, à la stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel touchant les questions de développement et de sécurité et les questions humanitaires. Cela permettra de s'assurer que l'ONU concentre son attention sur les problèmes rencontrés dans la région.

Je voudrais maintenant évoquer la situation au Mali, qui est la question la plus urgente à laquelle nous devons immédiatement prêter attention. L'Afrique du Sud est convaincue que les problèmes auxquels le Mali est en proie sont liés à la situation générale dans la région du Sahel. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'insécurité croissante dans le nord du Mali et par la menace que cette situation pose à la sécurité des pays voisins et au-delà.

La situation au Mali exige une réponse urgente de la part de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie pleinement la demande de l'Union africaine et de la CEDEAO en faveur du déploiement de la Mission internationale de soutien sous conduite africaine au Mali pour aider les forces maliennes à reprendre le contrôle du nord du pays. Le Conseil de sécurité devrait autoriser le déploiement de cette mission au titre du Chapitre VII de la Charte et fournir un dispositif d'appui logistique des Nations Unies. C'est urgent. Le Conseil doit se montrer uni dans son appui aux forces maliennes afin qu'elles puissent reprendre le contrôle du nord.

Pour terminer, l'Afrique du Sud tient à réaffirmer que si aucune attention n'est prêtée à cette situation, la situation humanitaire se détériorera et de nouvelles violations des droits de l'homme seront commises. Si elle n'est pas maîtrisée, la situation au Sahel risque de se propager à d'autres pays de la région et au-delà et de menacer la paix et la sécurité internationales. Le débat et la déclaration présidentielle (S/PRST/2012/26) d'aujourd'hui sont importants car ils mettent l'accent sur ces problèmes. Notre débat doit être suivi de mesures concrètes. Nous saluons les propos tenus par M. Prodi à cet égard – notamment l'appui d'initiatives régionales en autorisant par exemple rapidement le déploiement de la Mission internationale de soutien sous conduite africaine au Mali.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'avoir vous

remercier d'avoir organisé cette séance importante consacrée à la situation dans la région du Sahel. Je vous remercie de présider personnellement notre débat. Je présente également les excuses de notre Ministre des affaires étrangères, M. Harold Caballeros, qui, en raison de problèmes de calendrier, n'a hélas pas pu se joindre à nous pour la présente séance, bien qu'il en ait eu l'intention et l'envie. Je voudrais tout particulièrement saluer la note de réflexion (S/2012/906) que votre délégation nous a distribuée et qui fournit des orientations importantes pour le débat d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général, son Envoyé spécial pour le Sahel et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de leurs exposés. J'ai également écouté avec intérêt la déclaration faite par le Ministre ivoirien au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le thème choisi pour le débat d'aujourd'hui est on ne plus opportun. Des problèmes convergent dans la région du Sahel, notamment des sécheresses récurrentes qui entraînent des famines, les invasions acridiennes épisodiques, l'extrême pauvreté, les migrations et les déplacements internes et transfrontières de personnes. Ces problèmes sont aggravés par d'autres phénomènes que nous avons récemment examinés au Conseil dans différents autres contextes et qui ont des répercussions universelles. Je fais référence, par exemple, aux activités illicites associées au crime organisé ainsi qu'à la consolidation de refuges pour des groupes terroristes.

Par ailleurs, la situation dans la région du Sahel est liée à la crise libyenne de 2011, comme nous l'a appris en début d'année le rapport (voir S/2012/42) d'une mission d'évaluation du Secrétariat. Par conséquent, notre débat recouvre de nombreux domaines. Je voudrais limiter mes propos à six points succincts.

Premièrement, je voudrais dire quelques mots sur le Mali, qui est au centre de l'attention du Conseil quand nous évoquons la région du Sahel. C'est dans ce pays que nous nous trouvons le plus près du seuil d'une menace à la paix et à la sécurité internationales. Le bouleversement de l'ordre constitutionnel en mars dernier a eu des conséquences prévisibles. Les revendications de longue date d'une plus grande autonomie par les ethnies touaregs dans le nord du pays se sont accentuées, et c'est maintenant l'intégrité territoriale du Mali qui est mise en cause. L'absence de gouvernance a permis à des forces extrémistes armées de gagner beaucoup de terrain. Ainsi, ont été créés des refuges dans lesquels des groupes terroristes et des cartels du crime peuvent opérer librement. Un régime de violations graves des droits de l'homme de la population a été mis en place, et des monuments religieux et culturels sont détruits, ce qui a entraîné une crise humanitaire très grave.

Tout cela se passe dans une vaste zone géographique qui constitue aujourd'hui un no man's land. En outre, compte tenu des multiples liens qui existent entre les pays de la région du Sahel mais aussi du Maghreb, la situation chaotique dans le nord du Mali risque fortement de se propager dans les pays voisins. C'est pourquoi nous sommes favorables à une réponse énergique du Conseil pour faire face à cette situation, en suivant les grandes lignes de la proposition que nous a présentée le Secrétaire général il y a quelques jours.

Cela m'amène à mon deuxième point, qui est qu'outre ses caractéristiques spécifiques, la région du Sahel donne une nouvelle occasion de tirer des enseignements des différentes formes de coopération entre l'ONU et des entités multilatérales africaines, conformément au Chapitre VIII de la Charte. En ce qui concerne la situation au Mali en tout cas, comme chacun sait, les premières initiatives ont été prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, avec l'appui de l'Union africaine. Comme dans de nombreuses autres situations – au Darfour, en Somalie et en République démocratique du Congo – des partenariats ont été établis entre l'ONU et des organisations régionales et/ou sous-régionales qui peuvent être très utiles et s'appuient sur les atouts particuliers de chaque partie. Ces partenariats peuvent toutefois aussi poser des difficultés liées à l'éternelle question de savoir qui fait quoi, quel est le mode de fonctionnement de la chaîne de commandement et de contrôle dans une opération de maintien de la paix complexe, et qui paie la facture. S'agissant du Mali, nous accueillons favorablement, en principe, ce type de partenariat, mais sans renoncer aux prérogatives que la Charte confère clairement au Conseil de sécurité.

Troisièmement, dans la région du Sahel et, plus particulièrement, dans le nord du Mali, la communauté internationale dans son ensemble et surtout les pays de la région sont confrontés à de nouveaux défis posés par des groupes extrémistes et armés qui ont recours à la violence contre des civils innocents pour poursuivre leurs visées destructrices. Compte tenu de la taille du territoire concerné, des groupes comme Al-Qaida, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, Boko Haram et Ansar Dine risquent d'y créer des sanctuaires. Il est donc prioritaire de les en empêcher, raison pour

laquelle il est essentiel que le Gouvernement malien reprenne le contrôle de l'ensemble de son territoire. Nous appuyons les efforts de la communauté internationale pour soutenir cette entreprise.

Quatrièmement, nous sommes extrêmement préoccupés par les informations faisant état de violations flagrantes des droits de l'homme de la population civile dans les zones proches des bases d'opérations des groupes extrémistes. Exécutions extrajudiciaires, amputations, harcèlements, viols, enlèvements et recrutements d'enfants soldats semblent être monnaie courante dans des villes qui étaient caractérisées par le passé par la coexistence et la tolérance. Cette situation a provoqué un exode massif de la population, ce qui a contribué dans le même temps à renforcer la crise humanitaire, au moment précis où la crise humanitaire précédente causée par des facteurs climatiques était en train de s'apaiser. Autrement dit, l'aide humanitaire reste une priorité au Sahel et nous saluons le travail du Coordonnateur régional des secours humanitaires pour le Sahel et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans ce domaine.

Cinquièmement, on assiste à une multiplication rapide dans la région du Sahel de groupes locaux et transnationaux qui se livrent à la criminalité transnationale organisée, notamment au trafic illicite de stupéfiants, au trafic d'armes, à la traite des êtres humains et à la contrebande. Nous avons examiné cette même question, en février, sous la présidence du Togo, lors d'une séance consacrée à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (voir S/PV.6723) qui a débouché sur l'adoption de la résolution 2039 (2012). Nous sommes particulièrement sensibles à la nécessité de lutter contre ce fléau – ce qui nécessite une solide coopération internationale – car les pays d'Amérique centrale, en général, et le Guatemala, en particulier, sont confrontés aux mêmes défis.

Enfin, étant donné la nature complexe et multiforme de la situation dans la région du Sahel, il est clair qu' une approche globale et coordonnée est requise de la part de l'ensemble du système des Nations Unies pour y remédier. Nous attendons donc avec intérêt la présentation, dès que possible, de la stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel que nous avons demandée en juillet dernier et dont M. Romano Prodi nous a parlé. Nous sommes certains que ce document, avec ses révisions, servira de feuille de route pour la mise en œuvre ultérieure de la stratégie.

Pour toutes ces raisons, nous exhortons également les acteurs internationaux, les organisations régionales et sous-régionales et les partenaires de développement à redoubler d'efforts pour fournir un appui et une assistance à tous les pays de la région du Sahel.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux, Monsieur le Président, de vous voir présider la séance d'aujourd'hui.

La présence du Ministre des affaires étrangères du Maroc et d'autres éminentes personnalités indique clairement l'importance de la situation en cours d'évolution au Sahel pour la paix et la sécurité dans la région. Je voudrais tout d'abord remercier la délégation marocaine d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon, son Envoyé spécial, M. Romano Prodi, et le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. António Guterres, de leurs exposés. Nous espérons que le débat d'aujourd'hui aidera l'ONU à répondre à cette crise multiforme au Sahel de manière globale et intégrée, comme indiqué dans l'utile note de réflexion préparée par la délégation marocaine (S/2012/906, annexe).

La région du Sahel est confrontée depuis longtemps à plusieurs problèmes dans les domaines politique, économique et humanitaire. De nombreux pays de la région doivent également faire face à des problèmes de gouvernance, du fait du manque de capacités institutionnelles. Au cours de l'année écoulée, la situation a empiré à cause des crises dans la région, comme l'ont fort bien illustré les récents événements au Mali. La prolifération d'armes, les activités de groupes rebelles et terroristes et la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic illicite de stupéfiants, ont fait des ravages dans la région. Outre les problèmes politiques et de sécurité, la situation humanitaire dans la région a empiré à cause de conditions climatiques extrêmes et de pluies insuffisantes qui ont des effets néfastes sur les récoltes. Plus de 18 millions de personnes dans la région sont les victimes d'une grave crise alimentaire et nutritionnelle cette année.

Des groupes extrémistes et terroristes ont mis à profit cette grave situation politique, sécuritaire et humanitaire pour consolider leurs positions, en particulier dans le nord du Mali. Ces groupes ont affaibli les institutions de l'État, commis de graves violations des droits de l'homme et endommagé ou détruit de nombreux sites culturels, historiques et religieux. Les activités d'Al-Qaida au Maghreb islamique, d'Ansar Dine et de Boko Haram dans le nord du Mali ont transformé la

région en un centre régional pour les groupes terroristes. De nombreux pays de la région sont gravement menacés par leurs activités. Plus de 400 000 personnes ont été déplacées par les combats dans le nord du Mali.

De toute évidence, le moment est venu pour la communauté internationale de se pencher sérieusement sur les crises multiples que connaît le Sahel et d'appuyer les initiatives des organisations régionales et sous-régionales. Compte tenu de la complexité des problèmes auxquels la région est confrontée, il faut adopter une approche globale. L'ONU devrait être à la tête de ce processus et nous saluons les initiatives prises par le Secrétaire général, telles que la réunion de haut niveau sur le Sahel en septembre et la nomination d'un Envoyé spécial.

Nous attendons avec intérêt la présentation du rapport du Secrétaire général sur une stratégie intégrée pour le Sahel, conformément à la demande du Conseil de sécurité. Nous pensons que la stratégie devrait être élaborée avec la pleine participation des pays du Sahel et des organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des États sahélo-sahariens et l'Union du Maghreb arabe.

Dans l'immédiat, il faudrait en priorité stabiliser la situation sur le plan de la sécurité. Il faudra, pour ce faire, répondre aux menaces des groupes sécessionnistes et extrémistes et des groupes terroristes liés à Al-Qaida. Il faudrait chercher à engager un dialogue politique avec ceux qui sont prêts à renoncer au terrorisme et à déposer les armes. Un climat de sécurité facilitera également la mise en œuvre de programmes de réconciliation nationale et l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous pensons donc que le Conseil de sécurité devrait répondre rapidement à la demande de la CEDEAO et de l'Union africaine, tendant à ce qu' une mission internationale d'appui dirigée par les Africains soit déployée au Mali. Ce déploiement devrait avoir lieu en même temps que la mise en place d'un processus politique sans exclusive dirigé par les autorités maliennes afin de répondre aux doléances légitimes de la population dans le nord du Mali. En outre, nous demandons instamment à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour régler le problème de l'insécurité alimentaire dans le nord du Mali et fournir les ressources nécessaires aux organismes humanitaires qui opèrent dans la région.

Compte tenu de l'essor des activités des réseaux terroristes et des groupes armés dans la région, l'ONU doit également aider les pays touchés à renforcer les capacités des institutions chargées de la sécurité ainsi que la coopération au niveau régional, et ce, afin de mettre en place des contrôles plus efficaces aux frontières et de lutter contre le trafic d'armes et de drogue, la criminalité et le terrorisme.

La mise en œuvre de toutes ces stratégies doit donner la primauté à la prise en main nationale, au renforcement des capacités des institutions nationales et au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des pays concernés. Outre l'apport de ressources, il convient d'améliorer l'intégration et la coordination au sein des Nations Unies et des autres entités présentes sur le terrain afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie.

Pour terminer, le regain d'attention que porte la communauté internationale à la région du Sahel est bienvenu. Nous espérons que cette attention se traduira par une action concrète sur le terrain afin de régler les problèmes existants. De son côté, l'Inde demeure déterminée à collaborer avec les pays de la région, l'ONU, l'Union africaine et d'autres organisations aux fins de la mise en œuvre d'une stratégie intégrée pour le Sahel placée sous l'égide par l'ONU.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence marocaine d'avoir convoqué cette importante séance aujourd'hui. L'Allemagne attache une grande importance à la situation au Sahel, et elle apprécie donc vivement l'initiative fort opportune que vous avez prise, Monsieur le Président, d'organiser un débat sur les problèmes que rencontre actuellement la région du Sahel.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Je remercie moi aussi le Secrétaire général de ses remarques, ainsi que M. Prodi et M. Guterres de leurs exposés très instructifs. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux représentants des organisations régionales et sous-régionales ainsi qu'aux représentants de l'Organisation de la coopération islamique, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

La situation au Sahel n'a été portée à l'attention du Conseil qu'à la fin de l'année dernière. Pourtant, des problèmes structurels de longue date entravent depuis longtemps le développement de la région. La crise qui touche actuellement le Mali a mis en exergue les problèmes que rencontre le Sahel et les menaces à la paix et à la sécurité dans la région. Pour s'attaquer à ces

problèmes extrêmement complexes, il faut notamment durcir la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la prolifération; répondre immédiatement à la crise humanitaire et promouvoir le développement socioéconomique, la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. À plus long terme, il faudra aussi trouver des solutions aux problèmes environnementaux en partie liés aux changements climatiques.

Je voudrais m'appesantir sur quelques-uns de ces problèmes. La montée du terrorisme et le fait que la région est devenue un sanctuaire et un terrain d'entraînement pour les terroristes sont des évolutions extrêmement inquiétantes qui requièrent une attention et une réaction immédiates. Dans ce contexte, l'Allemagne réaffirme qu'elle est favorable à l'inscription des groupes terroristes concernés et des entités qui y sont affiliées sur la liste du Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban.

La prolifération actuelle des armes dans la région est tout aussi préoccupante. La communauté internationale et les mécanismes régionaux en place doivent continuer d'épauler les efforts que déploient les pays de la région pour lutter contre cette prolifération. L'Allemagne met en œuvre des projets de maîtrise des armements, à la fois au niveau bilatéral et dans le cadre du programme de l'Union européenne pour la gestion des frontières, et elle a toujours plaidé pour une démarche globale en matière de lutte contre l'accumulation déstabilisatrice et le trafic d'armes légères et de petit calibre. Nous finançons actuellement dans différents pays africains plusieurs projets axés sur la gestion des stocks et la sécurité, ainsi que sur la démobilisation et la réintégration.

Les changements climatiques et leurs effets néfastes représentent une autre menace grave à la paix dans la région du Sahel. Jusqu'à présent, cet aspect a été négligé, et il mérite sans aucun doute une plus grande attention. Outre la sécurité, le développement et les problèmes environnementaux, la situation humanitaire dans la région du Sahel demeure très préoccupante et appelle une action immédiate. La communauté internationale doit d'urgence intensifier son aide. Pour la période allant de la fin 2011 à décembre 2012, l'Allemagne s'est quant à elle engagée à verser 80 millions de dollars.

Je voudrais également aborder la question des moyens possibles de régler les problèmes au Sahel. Premièrement, on ne saurait trop insister sur l'importance que revêtent le renforcement des capacités et l'édification des institutions. Ces éléments sont indispensables au fonctionnement des institutions publiques, non seulement pour permettre aux pays de lutter efficacement contre les problèmes au plan national, mais également pour renforcer efficacement la coopération avec leurs voisins dans le cadre de stratégies et de programmes conjoints. À cet égard, nous soulignons également l'importance que revêt l'appui fourni par le truchement des organisations sous-régionales et régionales et de l'ONU. Mon pays continue de fournir un appui actif à un certain nombre de projets de renforcement des capacités, avec notamment une assistance technique dans le cadre du Projet de données douanières ou dans le contexte du Programme mondial de contrôle des conteneurs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Nous rappelons également, à cet égard, la création cette année du Centre ouest-africain de service scientifique sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres, une nouveauté dans la région. Le Centre a été établi dans l'objectif de lutter contre les changements climatiques et de préserver des moyens de subsistance durables dans la région.

Deuxièmement, je tiens à souligner qu'il importe d'améliorer la coopération et la coordination nationales, internationales et multinationales, notamment avec l'Union européenne et sa stratégie intégrée pour le développement et la sécurité au Sahel. La Stratégie de l'Union européenne au Sahel s'est déjà traduite par des mesures concrètes, et j'encourage donc vivement une coordination et une collaboration étroites entre l'ONU et l'Union européenne durant l'élaboration de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel afin de créer des synergies.

Enfin, nous convenons tous de la nécessité d'adopter une démarche générale globale, que nous espérons voir concrétisée dans la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. La réunion de haut niveau sur le Sahel qui s'est tenue en septembre nous a donné un premier aperçu des grandes lignes de cette stratégie, et nous accueillons la rencontre entre les Envoyés spéciaux pour le Sahel, organisée la semaine dernière à Rome, sous la direction de M. Prodi, comme un pas supplémentaire vers le règlement des multiples crises qui frappent la région du Sahel.

Je tiens ici à remercier M. Prodi de ses efforts et à l'assurer que mon gouvernement appuie pleinement son action.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. António : Je voudrais, de prime abord, remercier le Conseil et vous-même, Monsieur le Président, d'avoir inscrit à l'ordre du jour la question de la situation dans la région du Sahel. Je voudrais saluer la présence au Conseil et la participation des personnalités qui ont pris la parole avant nous. Je voudrais particulièrement remercier M. Romano Prodi, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, ainsi que M. António Guterres, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le débat d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement des discussions que le Conseil a eues il y a de cela quelques jours sur le Mali, tant il est vrai qu'il n'y aura pas de solution durable à la crise malienne sans approche globale des défis multidimensionnels que connaît la région du Sahel. De fait, le concept stratégique sur la résolution des crises que connaît le Mali comporte tout un volet consacré à la situation de la région du Sahel. Comme nous le savons tous, la région du Sahel est confrontée à de multiples défis liés au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée, à la prolifération et au trafic illicites des armes, à des conflits armés latents, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, à l'insécurité alimentaire et à une sérieuse crise nutritionnelle. Ces problèmes ont été aggravés par la crise libyenne, en particulier en raison de l'afflux de centaines de milliers de rapatriés, ainsi que de la multitude d'armes et de munitions provenant des arsenaux libyens, qui constituent ainsi une source d'armement pour les groupes terroristes et les groupes criminels dans la région.

C'est dans ce contexte que l'Union africaine a immédiatement condamné les attaques lancées à la mi-janvier 2012 par des rebelles armés dans la partie nord du Mali, consciente que ces développements ne pouvaient qu'aggraver une situation sécuritaire déjà précaire, créer une crise humanitaire et déstabiliser tant le Mali que la région. Nos craintes se sont révélées fondées.

À l'Union africaine, nous avons très tôt pris conscience de la nécessité d'adopter une approche globale traitant de toutes les questions en jeu – en particulier le terrorisme, les rébellions armées, la criminalité transnationale organisée, la prolifération illicite d'armes légères et de petit calibre et d'autres armements, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le chômage des jeunes, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, les problèmes de gouvernance et le sous-développement chronique. C'est ainsi qu'en décembre 2011, la Commission de l'Union africaine a, conjointement avec l'ONU, entrepris une mission conjointe dans les pays du Sahel pour évaluer l'impact de la crise libyenne. Par la suite, à la fin de janvier 2012, la Commission a organisé, à Addis-Abeba, une consultation au niveau ministériel entre les pays de la région et d'autres parties prenantes, consacrée à l'examen du rapport et des recommandations de la mission conjointe Union africaine-ONU (voir S/2012/42).

À la mi-mars 2012, la Commission de l'Union africaine, en étroite collaboration avec l'ONU, a organisé une réunion d'experts rassemblant les pays de la région, les différents organismes des Nations Unies et les partenaires internationaux, pour examiner la situation dans la région du Sahel et formuler des recommandations sur l'action à entreprendre. La réunion a adopté des conclusions touchant aux aspects politique, sécuritaire, humanitaire et au développement. Elle a également proposé un mécanisme de suivi. Ces conclusions ont été entérinées par la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité qui s'est tenue à Bamako le 20 mars 2012. Le Conseil de paix et de sécurité a demandé à la Commission, en collaboration avec l'ONU, les autres parties prenantes, y compris les communautés économiques régionales compétentes, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le suivi et la mise en œuvre de ces conclusions dans les différents domaines d'action identifiés, à savoir les aspects sécuritaire et diplomatique, l'aide humanitaire, la sécurité alimentaire et la réinsertion des travailleurs migrants, le développement durable et le suivi.

La Commission s'emploie à mettre en œuvre ces conclusions. Dans ce cadre, elle a décidé de renforcer sa présence dans la région, en ouvrant des bureaux dans les pays où elle ne dispose pas de représentation et en renforçant les capacités des bureaux existants dans la région. En outre, la Présidente de la Commission de l'Union africaine a nommé un Haut-Représentant chargé non seulement du Mali mais également de la région du Sahel dans son ensemble, en la personne de l'ancien Président du Burundi, S. E. M. Pierre Buyoya.

Sur un plan plus programmatique, la Commission s'emploie à développer une approche globale de l'Union africaine en appui aux efforts des pays de la région. Il s'agira notamment de renforcer la cohérence entre les activités des différentes entités de l'Union africaine impliquées dans les programmes et activités concernant

la région du Sahel. Il est prévu, à cet égard, d'organiser très rapidement une réunion rassemblant tous les départements compétents de la Commission, ainsi que les bureaux régionaux et agences spécialisées de l'Union africaine, pour articuler un plan d'action commun au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel.

En examinant la situation dans la région du Sahel et l'action qu'il convient de prendre, il est impératif de ne pas perdre de vue le fait qu'au cours de ces dernières années, les pays de la région ont déployé des efforts soutenus, aussi bien individuellement que collectivement, afin de relever les défis auxquels ils sont confrontés. À cet égard, le Conseil devrait féliciter les pays du champ, à savoir l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, et les autres arrangements de coopération bilatérale entre les pays du champ et dans le reste de la région. De même, il importe de noter avec satisfaction les efforts continus de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en vue de promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Je voudrais enfin relever, pour m'en féliciter, l'organisation par le Gouvernement libyen d'une Conférence régionale ministérielle sur la sécurité aux frontières, tenue à Tripoli en mars 2012. Il convient, enfin, de reconnaître la contribution inhérente aux mandats des autres organisations régionales compétentes, à savoir la Communauté des États sahélo-sahariens et la Capacité régionale de l'Afrique du Nord. L'action internationale doit donc viser à appuyer les efforts des pays de la région et à renforcer leur efficacité. Nous formons le vœu, à l'Union africaine, que la présente séance marque un jalon à cet égard.

Je voudrais saisir cette occasion pour appeler l'attention sur une question qui préoccupe beaucoup tant la région que l'Union africaine. Il s'agit du paiement de rançons pour la libération d'otages, qui est devenu une source majeure de financement permettant aux groupes terroristes de s'assurer le soutien des populations locales, d'acquérir la logistique et l'infrastructure nécessaires et de recruter de nouveaux éléments, sans parler de la criminalisation de l'économie locale qui en résulte. Je voudrais renouveler ici l'appel pressant de l'Union africaine au Conseil de sécurité pour qu'il adopte une résolution bannissant effectivement le paiement de rançons aux groupes terroristes.

Pour notre part, nous ne ménagerons aucun effort pour aider au règlement rapide de la crise malienne sur la base des décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité, et pour œuvrer à la stabilisation et au développement de la région du Sahel, en appui aux efforts des pays concernés et en coopération étroite avec l'ONU et les autres partenaires internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. O'Sullivan, Directeur général administratif du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne.

M. O'Sullivan : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence marocaine du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat très important. Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir invité l'Union européenne. La Haut-Représentante et Vice-Présidente, Catherine Ashton, préside actuellement à Bruxelles la réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères et ne pouvait pas, malheureusement, participer à ce débat, mais je m'exprime en son nom. Je voudrais également remercier de leurs déclarations le Secrétaire général, son Envoyé spécial pour le Sahel, le Président Prodi, avec qui j'ai eu l'honneur de collaborer très étroitement en d'autres circonstances, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le débat ministériel d'aujourd'hui est une initiative opportune et nécessaire. L'Union européenne est extrêmement préoccupée par la situation qui règne dans le Sahel, et au Mali en particulier. La situation requiert une action urgente, coordonnée et déterminée par toutes les parties concernées du Mali et dans la région, avec l'appui d'une communauté internationale unie.

Le Sahel souffre non seulement d'une crise humanitaire, mais aussi des conséquences du conflit dans le nord du Mali et de la crise politique dans le sud. Le temps joue en faveur des groupes terroristes et criminels dans le nord, qui constituent une menace pour toute la région et au-delà. Ils commettent déjà de graves violations des droits de l'homme au Mali, pour lesquels ils doivent rendre des comptes.

Les crises au Mali et au Sahel sont interdépendantes, seule une solution durable à la crise politique et sécuritaire au Mali permettra d'instaurer une paix durable et le développement dans l'ensemble du Sahel. Toutefois, on ne parviendra pas à une paix durable au Mali si les problèmes du Sahel ne sont pas réglés.

Nous sommes convaincus, comme de nombreux membres du Conseil, qu'il faut par conséquent adopter une approche véritablement globale. Nous encourageons l'ONU à finaliser et à mettre en œuvre une stratégie intégrée de l'ONU sous la direction de l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

Depuis 2010, en étroite coordination avec les Gouvernements malien, nigérien et mauritanien, l'Union européenne a élaboré et mis en œuvre sa Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. L'objectif est de promouvoir en même temps la sécurité, la bonne gouvernance et le développement aux niveaux local, national et régional. Le rôle de tous les pays voisins, dont les États du Maghreb, est pris en compte dans la stratégie de l'Union européenne.

Dans les circonstances actuelles, l'Union européenne est déterminée à déployer des efforts particuliers en matière de sécurité. La nouvelle mission de l'Union européenne, EUCAP SAHEL Niger, a été lancée en juillet dans le but de former les forces de sécurité nationales nigériennes et de renforcer la coordination régionale avec le Mali et la Mauritanie pour lutter contre les activités criminelles, notamment le trafic de drogue et le terrorisme.

L'Union européenne s'engage également à répondre favorablement à la demande officielle du Gouvernement malien tendant à ce qu'on l'aide à moderniser et à former les forces de défense maliennes, sous contrôle civil légitime. Cette future mission de formation de l'Union européenne, qui devrait normalement être approuvée aujourd'hui à la réunion des Ministres des affaires étrangères, doit en outre se pencher sur la nécessité d'aider au rétablissement de la chaîne de commandement et d'apporter une certaine crédibilité au recours à la force, dans le plein respect du droit international humanitaire. Cet engagement de l'Union européenne s'inscrit dans le cadre de l'appui global au rétablissement de l'autorité de l'État et à la transition politique, à la réunification et à la stabilité au Mali.

Pour renforcer les forces maliennes de défense, une mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine peut jouer un rôle important, non pas toute seule, mais plutôt dans un cadre politique global auquel elle se conformerait et selon une approche coordonnée des pays voisins. Nous attendons les conclusions du Conseil de sécurité sur la proposition de l'Union africaine. Nous évaluerons ensuite ce que nous pouvons lui apporter.

Nous sommes conscients que la tâche qui attend les Gouvernements de la région du Sahel est considérable, et que l'aide internationale est donc essentielle. Comme dans toutes les autres situations de crise, il est tout aussi crucial que nous, la communauté internationale, agissions tous en étroite coordination. L'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont tous un rôle vital à jouer pour réaliser ces objectifs. Je tiens à souligner que l'Union européenne travaillera en étroite collaboration avec chacune de ces entités à cette fin.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad.

M. Allam-mi (Tchad) : Je voudrais adresser toutes les félicitations du Tchad au Ministre El Othmani pour l'accession de son grand pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et pour avoir choisi d'inscrire à son ordre du jour la question importante de la paix et la sécurité en Afrique, particulièrement dans la région du Sahel, qui est aujourd'hui au centre de l'actualité internationale du fait de la crise qui sévit depuis peu au Mali.

Avant de poursuivre mon exposé au nom de la présidence de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), assurée par mon pays, je voudrais vous transmettre, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du Conseil les regrets du Ministre tchadien des affaires étrangères et de l'intégration africaine, qui aurait bien voulu assister personnellement à cette importante séance s'il n'était pas retenu au pays pour assister à N'Djamena à une visite de haut niveau de nos frères et voisins libyens, avec lesquels nous partageons un grand espace sahélo-saharien à sécuriser et développer. C'est dire qu'il y a un lien avec notre préoccupation du jour et cette visite.

Depuis une dizaine d'années, le Sahel est devenu un passage prisé par les trafiquants de tous genres – d'êtres humains, de drogues, de cigarettes, d'armes, entre autres. L'immensité du Sahel, la porosité des frontières étatiques et la faiblesse des États dans la surveillance des frontières ont permis à tous ces trafiquants d'opérer en toute tranquillité, d'autant plus qu'ils ont réussi à associer une frange des populations locales à ce commerce hautement lucratif. La crise libyenne et la fuite avec armes, bagages et argent de centaines de combattants originaires de cette région opérant dans l'armée libyenne, a amplifié le phénomène et transformé le Sahel en un vaste sanctuaire, que certains groupes ont même voulu ériger en État indépendant.

Le Tchad, séparé de la Libye par une longue frontière désertique et montagneuse, a toujours pris ses précautions afin que son territoire ne soit pas utilisé comme lieu de transit. C'est ainsi que, par deux fois, des groupes mafieux et terroristes, dont celui de l'Algérien Abdelkader El Para – alias « le Borgne » – ont été arrêtés. Plus récemment, dès le déclenchement de la crise libyenne, le Gouvernement tchadien a pris des mesures pour sécuriser sa frontière, empêchant ainsi toute infiltration de troupes et d'armes.

C'est le lieu de rappeler qu'il n'y a pas de développement sans sécurité. Cela est vrai pour le Sahel. Il faudrait donc que les pays de la région, appuyés par la communauté internationale, poursuivent et conviennent d'une meilleure coordination de leur lutte contre les bandes armées de terroristes et de criminels de tous genres qui y sévissent. Mais l'éradication de l'insécurité à elle seule ne suffit pas pour stabiliser le Sahel sans un vaste programme de développement. Car le Sahel est en proie à la sécheresse et à la désertification. Aussi connaît-il une famine endémique. Les pâturages des troupeaux se raréfient, et l'agriculture manque d'irrigation. Des terres sont perdues chaque année, des troupeaux sont décimés, des éleveurs sont ruinés et réduits à la mendicité.

La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts pour accroître son aide au développement de la région du Sahel à travers un programme très ambitieux de construction d'infrastructures – routes, dispensaires, écoles, sites touristiques, aéroports –, et la viabilisation des villes, des ouadis et des palmeraies. Bref, il s'agira de créer des pôles de développement susceptibles de fixer les populations et d'améliorer leurs conditions de vie.

C'est le rôle que devait jouer la CEN-SAD à sa création par les pays du Sahel et du Sahara. Mais l'on conviendra que ce rôle a été dévoyé. Un sommet extraordinaire, prévu en janvier 2013 à N'Djamena, devrait réviser la Charte portant création de la CEN-SAD en vue de recentrer ses objectifs sur le développement du Sahel et du Sahara, et sur la sécurité dans la région. Nous saluons l'implication du Maroc dans cette restructuration, lui qui a accueilli en février dernier la réunion du Conseil exécutif au niveau ministériel, et qui s'est proposé d'accueillir un autre sommet.

S'agissant de ce qui se passe au Mali, le Tchad estime que le nord de ce pays frère, tout comme la région du Sahel, est en passe de devenir une véritable et solide base arrière d'opérations de terroristes et d'extrémistes de tous bords, alors que la communauté internationale n'arrive pas à parler d'une même voix et se contente de compromis minimaux. Il s'agit de compromis insuffisants pour faire face de manière concrète, urgente et efficace aux défis qui pèsent sur la sécurité de la sous-région, de tout le continent africain et bien au-delà. Ainsi, plus le temps passe et plus cette base se renforcera et sera difficilement prenable.

Concernant une éventuelle intervention militaire africaine ou internationale dans le nord du Mali, le Tchad a comme position de principe de jouer sa partition le moment venu. Toutefois, tout en réitérant sa solidarité avec le peuple malien, le Tchad adoptera une position définitive lorsque les Nations unies, les Maliens, les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine parleront d'une même voix. Le Tchad estime qu'il y a urgence à porter secours aux populations maliennes qui subissent les exactions des bandes armées, et à mettre un terme à une situation qui menace la paix et la sécurité internationales.

Avant de finir, qu'il me soit permis de m'interroger : est-il approprié de parler d'opposition nord-sud au Mali? Hormis les problèmes posés par une frange de la minorité touareg, y a-t-il un problème nord-sud au Mali? Au Mali, un pays qui, il n'y a pas si longtemps, était exemplaire, où régnait la bonne gouvernance, et où aucune communauté ne semblait marginalisée, est-il approprié d'opposer les populations du nord et du sud?

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à Mme Mendili.

Mme Mendili (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir invité le secrétariat de l'Union du Maghreb arabe à participer à la présente séance du Conseil de sécurité, sous la présidence du Maroc, qui est l'un des États fondateurs de l'Union. C'est l'occasion pour nous de saluer les efforts intensifs du Maroc pour maintenir la paix et la sécurité dans le monde entier. J'ai l'honneur d'exprimer également notre profonde gratitude au Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. Ban Ki-moon, pour les efforts qu'il déploie en permanence afin d'établir des fondations solides pour la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Je voudrais également adresser nos bons vœux à M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, et lui souhaiter plein succès dans son action en faveur de la sécurité et de la stabilité dans la région.

La présente séance a lieu dans des circonstances exceptionnelles et particulièrement sensibles, car l'évolution de la situation au Sahel et dans le Sahara, zone qui constitue une ceinture de sécurité pour la région du Maghreb et pour toute l'Afrique, présente un défi de taille. C'est notamment le cas de la crise au Mali et de ses profondes répercussions, qui se sont plus confinées aux États d'Afrique de l'Ouest mais se propagent à toute l'Afrique, en termes non seulement de sécurité et de stabilité, mais également de développement.

Du fait de l'emplacement stratégique des États de l'Union, tant pour l'Europe que pour l'Afrique, ainsi que de leurs liens culturels et géographiques avec le Sahel et le Sahara, nous avons pleinement conscience de l'importance historique et des répercussions dangereuses de tous les événements qui se produisent dans la région, ainsi que de la menace qu'ils font peser sur la sécurité. Cela est d'ailleurs confirmé par les difficultés transnationales et transcontinentales auxquelles nous sommes confrontés. Il n'est pas surprenant que des violences armées aient éclaté à un moment sensible où des crises économiques, environnementales ou liées à la sécurité alimentaire sont généralisées dans le monde entier. Les événements ont prouvé que les groupes armés et les mouvements rebelles impliqués sont multidimensionnels et représentent une menace commune pour notre région.

Le réseau Al-Qaida, qui est endémique dans ces États, recrute les jeunes du Maghreb dans ses rangs, et il est clair qu'il est de notre responsabilité collective aujourd'hui de prouver l'invalidité des points de référence et du cadre conceptuel adoptés par ces groupes en insufflant à notre jeunesse une idée exacte de notre civilisation, de notre histoire et de notre religion. C'est d'autant plus important que les pays du Maghreb arabe et ceux du Sahel et du Sahara sont liés depuis des siècles par une culture qui a propagé les valeurs de l'islam et le principe de tolérance, qui est le fondement même de notre religion.

Les transformations de notre région et les événements qui en ont découlé dans certains pays ont fait de notre région un canal privilégié pour le trafic de personnes et de stupéfiants. Ils ont également ouvert de nouveaux réseaux et routes pour la contrebande d'armes et d'autres matières dangereuses, et ont facilité le passage des frontières internationales, qu'il est difficile de surveiller complètement. La meilleure preuve en est l'acheminement illégal d'une énorme quantité d'armes depuis les zones avoisinantes, dont les conséquences pourraient ébranler les fondements mêmes de tous les progrès réalisés jusqu'ici dans l'établissement de systèmes de gouvernance démocratiques. Cette situation requiert une attitude ferme et un comportement systématique qui soient basés sur notre intérêt commun à renforcer la coordination pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement dans nos sociétés.

Nous appuyons et apprécions grandement les efforts de l'ONU pour instaurer la sécurité et la stabilité au Mali grâce à une approche politique. Cependant, nous pensons qu'il pourrait être aussi utile de renforcer ces initiatives par des campagnes visant à récupérer les armes, si nombreuses dans la région, en coopération avec les organismes compétents de l'ONU.

Des liens étroits et réciproques unissent les groupes armés, les groupes criminels, les groupes terroristes et la criminalité organisée, notamment s'agissant du trafic de stupéfiants, d'armes et de personnes, ainsi que de l'immigration illégale et du blanchiment d'argent. Toutes ces activités menacent la sécurité du Maghreb ainsi que de son environnement africain et méditerranéen. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus les Ministres des affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe lors d'une réunion ministérielle organisée pour débattre de la question de la sécurité. Les Ministres ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts déployés, dans le cadre de la responsabilité commune aux niveaux bilatéral, du Maghreb, régional et international, afin de lutter contre tous les risques et menaces qui pourraient déstabiliser la région du Maghreb. Ils ont souligné le fait que ce combat ne sera victorieux que s'il s'inscrit dans le cadre d'une approche préventive, intégrée et concertée faisant partie d'une stratégie globale.

Face à l'ampleur de la menace et au regroupement des efforts entre les différentes cellules d'Al-Qaida et d'autres organisations criminelles, nous n'avons d'autre choix que de renforcer la coopération en matière de sécurité entre l'Union du Maghreb arabe et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ce qui nous aiderait à éliminer les causes de l'instabilité et des tensions, et aurait des effets très bénéfiques pour le Maghreb et les États africains.

La communauté internationale doit mettre en place une nouvelle réalité fondée sur des intérêts communs et sur la prise de conscience du fait que nous avons une destinée commune. Il faut à cette fin qu'une coopération constructive soit établie entre l'ONU et les organisations régionales et internationales, à l'appui des politiques et décisions stratégiques et afin d'améliorer

la coopération en matière de gestion des frontières et d'analyse des risques. Nous devons également mieux coordonner les initiatives pour faire barrage aux sources de financement du terrorisme en nous concentrant sur la sécurité humaine et l'amélioration de l'aide pour promouvoir le développement durable.

Intensifier la coopération et la coordination régionales pour mettre en place des mécanismes efficaces et nous accorder sur une position commune nous aiderait à lutter contre les causes profondes des problèmes que nous rencontrons actuellement. Notre unique objectif doit être d'instaurer la paix, le développement et la sécurité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à Mme Reinikka.

Mme Reinikka (*parle en anglais*) : Le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui, mais il m'a demandé de transmettre ses salutations au Conseil, qu'il remercie d'avoir convoqué la présente séance et d'y avoir convié la Banque mondiale. Nous sommes déterminés à établir un partenariat solide avec l'Organisation des Nations Unies sur le Sahel, et M. Kim a été particulièrement heureux de prendre part à la Réunion de haut niveau sur le Sahel organisée en septembre, en marge de l'Assemblée générale.

Je tiens à assurer le Conseil de notre engagement constant à travailler de manière collaborative pour répondre aux besoins considérables du Sahel, où 19 millions de personnes ont souffert de d'un accès réduit à la nourriture après la sécheresse de 2011. Le bon niveau de précipitations enregistré pendant la saison agricole actuelle a permis de soulager les besoins les plus urgents et a eu un effet bénéfique sur les récoltes en de nombreux endroits, mais les pluies ont également provoqué des inondations, qui ont touché 3,2 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et entraîné le déplacement de 1,7 million de personnes, pour la plupart au Nigéria. Ces difficultés viennent s'ajouter à d'autres menaces chroniques, notamment les criquets pèlerins, la croissance démographique rapide, des niveaux déjà élevés de malnutrition infantile, le retour de Libye de plus de 400 000 migrants, et les conflits. Les conflits et le manque de sécurité ont particulièrement entravé l'acheminement des secours humanitaires et de l'aide au développement dans le nord du Mali.

Faisant partie du Sahel, le Mali est profondément touché par l'instabilité du climat et la variabilité des précipitations. Même les années où la production agricole atteint des niveaux record, beaucoup sont vulnérables face aux chocs en raison d'une insécurité alimentaire chronique, des niveaux persistants de malnutrition, et de la perte des moyens de subsistance en raison de l'absence d'autres sources de revenu. Ces chocs portent gravement atteinte au développement humain, car les insuffisances en matière de nutrition et de motivation pédagogique des enfants d'aujourd'hui ont un impact tragique et à long terme sur leur vie et leur productivité futures en tant qu'adultes de demain.

La crise institutionnelle et sécuritaire résultant du coup d'État militaire, en mars, n'a fait qu'aggraver une situation déjà difficile au Mali. Elle a gravement entravé les efforts visant à remédier aux effets de la sécheresse qui a frappé le Mali en 2011. Aujourd'hui, quelque 4,6 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire au Mali, dont 1,6 million qui vivent dans les régions du nord touchées par le conflit. Plus de 450 000 personnes ont fui leur foyer depuis le début des combats, et l'on estime à 119 000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Mali. D'après les estimations, le produit intérieur brut devrait diminuer de 3,1 % cette année.

La Banque mondiale apporte un appui pratique pour aider les groupes vulnérables à faire face aux effets de cette crise née de divers facteurs. En juillet, nous avons relancé les opérations existantes au Mali dans les secteurs social et agricole, afin de permettre aux populations d'avoir accès aux services de base. Nous sommes également en train d'élaborer de nouveaux programmes relatifs à l'enseignement de base et aux filets de sécurité. Nous travaillons avec nos partenaires pour créer des synergies et réduire les fragmentations. Par exemple, pour le projet de filets de sécurité au Mali, nous travaillons en étroite coopération avec l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial pour répondre aux besoins de groupes spécifiques, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Dans l'ensemble du Sahel, d'une manière plus générale, notre riposte en trois phases – une démarche que nous avons adoptée également pour la Corne de l'Afrique – va de la fourniture de secours immédiats à la planification et aux investissements pour la résilience à long terme.

Au cours des derniers mois, nous sommes intervenus rapidement par le biais de décaissements accélérés au profit d'opérations en cours de la Banque au Niger, au Mali, au Tchad, au Burkina Faso et en

Mauritanie, à hauteur de 64 millions de dollars. Ces fonds ont permis d'aider les ménages vulnérables à travers des programmes « travail contre rémunération », la restructuration du capital que constituent les animaux d'élevage, la réhabilitation des programmes de micro-irrigation et l'amélioration de l'accès aux services nutritionnels et sanitaires. Dans la deuxième phase de notre intervention, nous avons aidé les populations à remplacer les biens perdus et à recouvrer leurs moyens de subsistance. En faisant fond sur les enseignements tirés de l'expérience de la Corne de l'Afrique, nous contribuons également à mettre en place des filets de sécurité qui peuvent être rapidement élargis pour mobiliser des ressources supplémentaires en cas de besoin. Notre expérience en Éthiopie et dans d'autres pays nous a appris que des systèmes de protection sociale robustes peuvent faire une énorme différence, empêchant que les chocs ne dégénèrent en crises.

Nous contribuons également à la création de moyens de subsistance résilients à long terme. Les investissements dans les infrastructures hydriques innovantes à usage multiple, tels que le programme Kandadji au Niger, aideront les populations à obtenir une production agricole satisfaisante et à pouvoir résister face aux crises futures. Ces investissements à grande échelle doivent s'accompagner d'un renforcement de pratiques agricoles efficaces face aux changements climatiques. Ils sont également complétés par l'appui que nous continuons d'apporter dans les domaines de la santé et de la nutrition, ainsi que l'enseignement et l'acquisition des compétences nécessaires, afin de contribuer à la diversification des moyens de subsistance.

L'engagement de la Banque au Sahel, ainsi que dans la Corne de l'Afrique, sert également de tremplin pour le règlement de tous les problèmes relatifs aux terres arides, ce qui nécessite d'intégrer la résilience en tant qu'élément essentiel du développement.

En outre, la sécurité alimentaire dans le Sahel peut être considérablement améliorée grâce à des mesures visant à libéraliser le commerce des denrées alimentaires, notamment en améliorant l'efficacité des passages frontaliers, voire en les éliminant, en réduisant les obstacles non tarifaires au commerce des produits alimentaires, en renforçant les chaînes d'approvisionnement, en renforçant les marchés à risque, par exemple en proposant aux agriculteurs une assurance-récolte par le biais d'instruments indexés sur les conditions météorologiques et en évitant les interdictions d'exporter.

Le renforcement des organismes régionaux tels que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel est un facteur clef pour bien se préparer à l'avenir. Cela permettra de développer davantage les systèmes d'alerte rapide, notamment en ayant recours à des technologies nouvelles mais simples comme les téléphones portables, et en améliorant la communication d'informations utiles en prévision de crises.

La Banque travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, en particulier les organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union économique et monétaire ouest-africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de l'Union africaine; ainsi que des organismes bilatéraux et multilatéraux, en particulier l'Union européenne, la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement. Par le biais de ces partenariats, la Banque mondiale apporte les connaissances et les fonds nécessaires, en s'appuyant sur les instruments existants et la réaffectation de fonds pour réagir rapidement et en faisant des investissements dans le relèvement à moyen terme et la résilience à long terme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Ouédraogo.

M. Ouédraogo : J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil au nom du Président de la Banque africaine de développement, M. Donald Kaberuka. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre aimable invitation et d'avoir ainsi associé la Banque africaine de développement à ce débat ministériel sur le Sahel. Nous considérons cette invitation comme la marque de l'attachement de votre pays, le Royaume du Maroc, à la paix, à la sécurité et au développement du continent africain, et nous tenons à vous saluer et à vous remercier.

Je voudrais également saluer les efforts que déploie le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour résoudre les problèmes de paix, de sécurité et de stabilité dans le monde, et singulièrement en Afrique. Dans ce cadre, nous voulons exprimer notre appui à la nomination de M. Romano Prodi en qualité d'Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le Sahel. Nous voudrions surtout assurer M. Prodi que la Banque africaine de développement répondra toujours présente partout où il entreprendra une initiative visant à lui permettre de bien remplir sa mission.

En participant à la séance d'aujourd'hui, la Banque africaine de développement entend soutenir les pays de l'espace sahélien, dont la plupart sont par ailleurs ses membres fondateurs. Mais nous voulons aussi marquer notre appui et notre disponibilité à œuvrer afin qu'ensemble nous puissions résoudre la situation qui continue de régner au Sahel. Depuis trop longtemps, cette région qui couvre un vaste territoire, s'étendant du Cap-Vert à la Corne de l'Afrique, est touchée par des conflits récurrents, de nature et d'intensité variables. Le plus souvent, ces tensions ont donné naissance à des fondamentalismes religieux, au grand banditisme, aux trafics de tous genres, en particulier le trafic de drogue, sans oublier le commerce des otages.

Les autres conséquences sont la déstabilisation des États et les déplacements massifs des populations vers des zones ou des pays limitrophes comme nous le constatons actuellement dans le cas du Mali. Il est donc très urgent d'agir et d'agir ensemble pour enrayer cette situation qui tourne dangereusement au cercle vicieux et qui pourrait fragiliser durablement l'ensemble de la région et son voisinage et l'entraîner vers un enlisement inacceptable. C'est pourquoi la Banque veut soutenir ce débat ministériel et indiquer également que nous soutenons la vision selon laquelle il faut déployer une stratégie globale intégrée pour le Sahel.

Depuis plus d'un an, nous avons, dans le cadre de notre mandat, engagé avec le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire des actions et une série de programmes touchant plusieurs pays, dont le Sénégal, la Gambie et le Niger, pour un montant de 115 millions de dollars. Ces programmes ont permis de mobiliser des fonds plus importants que ne peut le faire la Banque seule, pour atteindre les résultats significatifs attendus. D'autres projets sont envisagés au Mali, en Guinée-Bissau, au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Nous entendons aussi faire en sorte que le Sahel soit une zone de développement, parce que si les actions de développement ne sont pas soutenues, la région est appelée à courir tous les risques que nous connaissons, avec les épisodes récurrents de sécheresse, dont le rythme d'ailleurs commence à augmenter de plus en plus avec l'effet des changements climatiques.

Certaines actions de la Banque que nous avons lancées l'ont été sous l'égide du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse (CILSS). L'idée est de renforcer la résilience d'ensemble des économies du Sahel. Il s'agit d'un important programme de plus de 500 millions de dollars que nous montons ensemble pour permettre cette résilience. Les concertations se poursuivent avec les États membres du CILSS et leurs partenaires engagés dans les domaines de l'agriculture, de la protection sociale et de l'action humanitaire. Quand je parle de partenaires, je veux dire l'Union européenne notamment, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies.

La promotion des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation ou encore le renforcement des capacités d'intervention des institutions publiques, mais aussi privées et communautaires dans le secteur agricole, l'amélioration de la production et de la productivité des systèmes agro-silvo-pastoraux et halieutiques ainsi que la promotion du commerce et de l'intégration régionale forment l'essentiel des axes de notre intervention. Ce programme est conçu pour une durée de 10 ans et nous supposons et espérons vivement que la première phase commencera en 2014.

D'autres initiatives sont entreprises en rapport avec la vision pour une résilience globale au Sahel, en relation avec la Commission du bassin du lac Tchad, l'Autorité du bassin du Niger et l'Union du fleuve Mano. C'est dans ce sens que nous consentons des efforts pour renforcer l'infrastructure pour l'agriculutre régionale afin de permettre le désenclavement.

Il y a deux semaines, nous avons reçu M. Gressley, Coordinateur humanitaire régional des Nations Unies pour le Sahel. Nous avons eu des échanges sur le renforcement des complémentarités entre ce que fait la Banque africaine de développement et le système des Nations Unies. Et nous trouvons qu'il y a des complémentarités à renforcer, la Banque travaillant dans le cadre du développement à moyen et long terme et à créer les conditions pour sédentariser et densifier le développement, et les Nations Unies ayant un mandat qui porte beaucoup plus sur les aides d'urgence, l'aide humanitaire notamment.

Dans le cadre de notre politique d'infrastructure agricole, nous avons lancé des actions qui visent l'amélioration de la gestion de l'eau. Actuellement, une vingtaine de projets sont en cours d'exécution pour un montant de plus de 500 millions de dollars. Parmi eux, j'en souligne 13 qui sont spécifiquement dédiés à la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'élevage, dont la valorisation de plus de 30 000 hectares pour un montant de 225 millions de dollars. Pour faire face à la situation critique de sécheresse qu'ont récemment connue certains pays comme le Tchad, le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie ou le Mali, la Banque a mobilisé

des aides d'urgence pour un montant cumulé de plus de 4,7 millions de dollars.

Pour nous, à la Banque, la logique de l'infrastructure pour l'agriculture vaut également pour le désenclavement, l'appui à la gouvernance et l'intégration régionale. Nos actions contribuent donc à faire en sorte que la résilience d'ensemble des économies du Sahel permette à celles-ci de résister à toute situation, ce qui constitue donc un rempart et une prévention contre leur fragilisation. Le désenclavement régional est un bon exemple à cet égard.

Les efforts qui ont été déployés ces dernières années ont montré qu'il y a eu une plus grande fluidité des marchés nationaux et régionaux, et des surplus agricoles ont pu être vendus dans d'autres régions grâce à ce désenclavement. Mais nous reconnaissons que ce maillage n'est pas suffisant. On a noté avec regret qu'en 2011 par exemple, il s'avérait moins cher pour le Sénégal d'importer des oignons des Pays-Bas que du Niger tout proche, qui avait pourtant un excédent qui n'a pu être commercialisé. La Banque a donc décidé de continuer de financer le secteur des transports routiers, notamment les corridors inter-États et, dans cette optique, nous participerons l'année prochaine, en 2013, de façon substantielle au financement des chaînons manquants du corridor routier N'Djamena-Niamey ainsi que ceux de la transsaharienne reliant Lagos (Nigéria) à Alger (Algérie).

S'agissant du cas brûlant du Mali qui nous préoccupe, est-il encore besoin de rappeler qu'il y a moins d'un an de cela, ce pays était encore considéré comme un exemple à suivre à tous points de vue. Suite à la dégradation subite de la situation, la Banque veut marquer ici sa disponibilité entière à s'associer aux autorités nationales de transition, à la CEDEAO, à l'Union africaine et à l'Organisation des Nations Unies pour rechercher les voies et moyens de régler définitivement cette crise multidimensionnelle qui s'est installée dans ce pays et n'a que trop duré. En septembre dernier, nous avons levé les mesures de suspension de nos opérations qui avaient été décidées en mars 2012. Ce faisant, certains projets ont déjà repris leur cours.

Nous sommes en train de parachever les discussions avec le Gouvernement de transition pour la mise en œuvre d'autres programmes dès que les conditions le permettront, ce que nous espérons être très rapidement. Je pense notamment à un appui budgétaire dans le cadre d'un programme soutenu par le Fonds monétaire international qui aurait l'avantage de favoriser un meilleur fonctionnement des services publics. Je pense aussi à des projets qui touchent directement à la vie des populations, tels que l'alimentation en eau potable de Bamako, qui est déjà très avancé, et d'autres projets à dominante agricole qui contribueront à la résilience du pays.

Le Prédident (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Gokcen, Observateur de l'Organisation de la coopération islamique auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Gokcen (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Royaume du Maroc de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens aussi, au nom du Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Ihsanoğlu, à remercier Saad-Eddine El Othmani d'avoir organisé cet important débat et d'y avoir convié l'OCI. Le Secrétaire général s'excuse de ne pouvoir être présent en personne et l'honneur me revient de donner lecture de sa déclaration :

> « Nous sommes vivement préoccupés par la situation qui prévaut actuellement dans la région du Sahel, et plus particulièrement au Mali, et nous cherchons à régler cette crise par la négociation et la discussion. Dès le tout début, l'OCI a lancé des appels répétés aux différentes parties impliquées dans la crise au Mali pour qu'elles ne s'engagent pas sur la voie de la violence et règlent leurs différends par le dialogue et la négociation. En outre, l'OCI a également soutenu l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et d'autres organisations régionales et internationales visant à trouver une solution pacifique à la crise au Mali et dans la région du Sahel.
>
> Le quatrième Sommet islamique extraordinaire, qui s'est tenue à La Mecque les 14 et 15 août 2012, a porté sur la situation au Mali et dans le Sahel et exprimé sa profonde préoccupation face à l'évolution que connaît cette région. Les dirigeants des États membres craignaient la recrudecence d'actes terroristes attisés par la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogue et d'armes, qui menacent la paix, la stabilité et le développement socioéconomique des pays du Sahel, notamment le Mali.

Le sommet de l'OCI a réitéré son soutien au maintien de l'intégrité territoriale, de l'unité et de la souveraineté nationales de la République du Mali. Dans ce contexte, il a fermement condamné les tentatives faites par les groupes terroristes armés qui violent l'intégrité territoriale de ce pays. Le sommet a également réitéré son entière solidarité avec le Gouvernement d'union nationale de transition et exhorté tous les États membres à fournir le soutien et l'assistance nécessaires pour l'aider à atteindre ses objectifs.

La Conférence a également exprimé sa profonde préoccupation face à la tragédie humanitaire qui frappe le Mali et la région du Sahel et a chargé le Secrétaire général de l'OCI de prendre les mesures nécessaires en vue de mobiliser les ressources requises pour surmonter les difficultés rencontrées par des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées au Mali et dans les pays voisins. Elle a fermement condamné les atrocités perpétrées par des groupes terroristes contre des civils non armés et la destruction de sites classés par l'UNESCO au patrimoine culturel mondial, en particulier à Tombouctou. Elle a salué et encouragé la médiation de la CEDEAO et appuyé les efforts déployés actuellement par les pays de la région – Algérie, Mali, Mauritanie et Niger – l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et le Maroc pour aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale et sa stabilité.

Plus récemment, la trente-neuvième session du Conseil des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue à Djibouti du 15 au 17 novembre 2012, a également porté sur la situation au Mali et dans le Sahel et réaffirmé sa position de principe sur la sauvegarde de l'unité de la République du Mali ainsi que de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Le Conseil a fermement condamné les actions des groupes armés qui menacent la sécurité du pays, a renouvelé sa totale solidarité avec les pays du Sahel dans la lutte contre toutes les formes d'insécurité et de déstabilisation, et a soutenu l'initiative de paix parrainée par la CEDEAO et l'Union africaine.

Nous apprécions le rôle important joué par S. E. M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, en sa qualité de médiateur de la CEDEAO pour la crise au Mali, et réitérons notre soutien constant aux efforts de médiation qu'il déploie pour trouver une solution pacifique au conflit dans ce pays dans le cadre de la préservation de son unité nationale, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Nous soutenons également les efforts de S. E. M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel.

Afin de soutenir tous ces efforts de manière coordonnée, l'OCI a l'intention de nommer un envoyé spécial pour le Mali et le Sahel. Le mandat général de l'envoyé spécial de l'OCI pour le Mali et le Sahel serait de contribuer aux efforts menés actuellement par les organisations régionales et internationales visant à trouver une solution pacifique au Mali et dans l'ensemble de la région.

Il faut rejeter avec force le terrorisme et la criminalité organisée, en particulier lorsque des tentatives sont faites pour lier ces activités à l'Islam. Toutes les parties au conflit doivent s'engager sérieusement dans les efforts de médiation en cours menées sous l'égide du Burkina Faso et dont l'objectif est de parvenir à une solution pacifique. Nous croyons qu'un partenariat entre les gouvernements locaux et internationaux, les institutions et la société civile ouvrira la porte à un dialogue pacifique et à des négociations. Il faut forger une large coalition de forces locales contre les éléments non autochtones affiliés à Al-Qaida dans la région.

Après la mission conjointe en Syrie en mars 2012, la mission de partenariat humanitaire dans la région du Sahel a été le deuxième partenariat cette année entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et le Département humanitaire de l'OCI. Des fonctionnaires de l'OCI et du BCAH ont mené une mission conjointe de haut niveau au Burkina Faso, au Mali et au Niger du 15 au 21 octobre 2012. Fait nouveau, les représentants de l'Azerbaïdjan, du Brunéi Darussalam, du Koweït, du Qatar, des Émirats arabes unis, de l'Union africaine, de la CEDEAO, de la Banque islamique de développement, de Direct Aid, de l'Organisation internationale islamique de bienfaisance et des organismes du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis, du Qatar et de la Turquie ont participé à la mission conjointe. L'objectif était de sensibiliser le public aux crises humanitaires dans la région du Sahel et de mettre en évidence le rôle du

système humanitaire multilatéral pour soutenir les actions nationales des trois pays visités. Dans de nombreux cas, les efforts humanitaires ne peuvent plus être autonomes si les progrès réalisés dans le domaine humanitaire ne s'appuient pas sur un développement stable dans la région. Dans le Sahel, il faut également adopter une approche globale et intégrée pour répondre aux besoins de sécurité, de gouvernance, de développement et humanitaires.

Enfin, je tiens à rappeler à tous les membres de l'ensemble de la communauté internationale que nous partageons tous la responsabilité d'agir collectivement afin d'aider la population du Mali et de la région du Sahel à vivre dans la paix, la sécurité, la stabilité et un développement continu. Je demande donc à la communauté internationale de s'attacher d'une manière plus active et coordonnée à faire pression sur toutes les parties pour mettre immédiatement fin à la crise et rétablir la paix et la stabilité au Mali et dans la région. Le Secrétariat général de l'OCI, ses États membres et ses organes subsidiaires et spécialisés tels que la Banque islamique de développement, le Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques, l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture et l'Académie internationale de jurisprudence islamique sont prêts à continuer à soutenir les efforts de la communauté internationale. »

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas plus de noms inscrits sur la liste des orateurs. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.